

ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE

DU MONDE CONTEMPORAIN

2026-2027

Ouvrage dirigé par

Pierre-André Corpron

Rédigé par

Florent Aubry-Louis

Agrégé de sciences économiques et sociales
Professeur de classes préparatoires
au lycée Gustave-Flaubert (Rouen)

Pierre-André Corpron

Agrégé de sciences économiques et sociales
Professeur de chaire supérieure

Rémi Darfeuil

Agrégé de sciences économiques et sociales
Professeur de chaire supérieure au lycée Janson-de-Sailly
(Paris)

Daniel Didier

Agrégé de sciences économiques et sociales
Professeur en classes préparatoires au lycée Joachim-du-Bellay
(Angers)

Nathalie Gineste

Agrégée de sciences économiques et sociales
Professeure en classes préparatoires au lycée Saint-Charles
(Marseille)

Charline Lucazeau

Agrégée de sciences économiques et sociales
Professeure de chaire supérieure au lycée Bellevue
(Fort-de-France)

Stéphane Moussiegt

Agrégé de sciences économiques et sociales
Professeur en classes préparatoires au lycée militaire
de Saint-Cyr (Saint-Cyr-l'École)

Patrice Pourcel

Agrégé de sciences économiques et sociales
Professeur de chaire supérieure à l'Institut Stanislas
(Cannes)

Mickaël Sylvain

Agrégé de sciences économiques et sociales
Professeur de chaire supérieure en classes préparatoires
au lycée Gustave-Flaubert (Rouen)

Sandrine Yvaniès

Agrégée de sciences économiques et sociales
Professeure de chaire supérieure au lycée Saint-Charles
(Marseille)

**Ce manuel est accompagné de compléments
en ligne accessibles grâce à ce QR code :**



Sont disponibles :

- les bibliographies par chapitre ;
- les corrigés des autoévaluations ;
- les sujets de concours depuis 1999 (HEC, ESSEC, ESCP, SKEMA, ECRICOME) ;
- 26 sujets corrigés de dissertation.

Édition : Myriam Pasek

Maquette : Loïc Pennanéac'h et Daphné Alain

Mise en page et infographies : Daphné Alain et Loïc Pennanéac'h

Correction : Le champ rond et Marie-Noëlle Garnier

© Bréal, juin 2026.

Toute reproduction même partielle interdite.

ISBN : 978-2-7495-5861-5

librairie.studyrama.com

Avant-propos

Ce manuel est conforme au programme 2021 d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain enseigné dans les classes préparatoires économiques et commerciales, voie générale.

Suivant fidèlement le programme des deux années d'enseignement, il permettra aux étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires pour se présenter aux concours des écoles de management. Il les accompagnera au cours de leurs années de scolarité en classes préparatoires et au-delà encore, éclairant les grands enjeux et débats contemporains en les replaçant dans leur contexte historique et théorique.

Les auteurs, enseignant tous en classes préparatoires économiques et commerciales, ont eu à cœur de présenter de manière approfondie les thèmes étudiés, tout en s'assurant de la clarté de l'exposé.

Afin d'apporter le maximum d'éléments nécessaires à la préparation des concours et dans un souci d'efficacité, nous proposons à la fin de chaque chapitre un résumé, une bibliographie et des exercices d'autoévaluation. Nous proposons également une méthodologie de la dissertation de concours et de l'épreuve orale de quelques écoles. Un double index (noms propres, et notions) clôture l'ouvrage.

Un site compagnon, accessible directement *via* des QR codes placés en fin de chapitre, propose les corrigés des autoévaluations, de nombreuses dissertations corrigées, une liste exhaustive des sujets posés aux concours depuis 1999, ainsi qu'une bibliographie pour chaque chapitre.

Destiné particulièrement aux étudiants de classes préparatoires, cet ouvrage s'adresse naturellement à tous ceux qui cherchent à comprendre les problèmes économiques et sociaux contemporains.

Pierre-André Corpron

Sommaire

MODULE 1

Les fondements de l'économie et de la sociologie

CHAPITRE 1

Les fondements de l'économie

par Mickaël Sylvain

1

Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie : une introduction à la comptabilité nationale

1 Les caractéristiques des principaux acteurs et leurs interactions à travers le circuit économique	18
A. Les sociétés non financières selon la comptabilité nationale : les entreprises, à l'exception des institutions financières et des entreprises individuelles	18
B. Les administrations publiques	19
C. D'autres acteurs importants	21
D. Le circuit économique décrit les interactions entre les acteurs	23
2 Les grandes fonctions de l'économie	24
A. La production	24
B. La répartition primaire et secondaire des revenus	28
C. Consommation, épargne, investissement et échanges extérieurs	31
3 Les comptes de la Nation	35
A. L'équilibre ressources-emplois de la comptabilité nationale	35
B. L'architecture des comptes des secteurs institutionnels dans la comptabilité nationale	37
C. Le tableau entrées-sorties (TES) et son intérêt pour l'analyse de la conjoncture	42
D. Le TEE, les principaux agrégats et la logique de circuit de la comptabilité nationale	44

2

Le financement de l'économie

1 Formes et fonctions de la monnaie	48
A. L'approche fonctionnaliste de la monnaie	48
B. La monnaie comme institution politique et sociale	52
2 La création monétaire	55
A. Création et destruction de monnaie	55
B. Multiplicateur, diviseur de crédit et agrégats monétaires	56
3 Les différents modes de financement de l'économie	59
A. Financement, financements	59
B. Petite histoire des systèmes financiers	61

3

Les grands courants de l'analyse économique depuis le XVI^e siècle

1 La préhistoire de l'analyse économique	67
A. La longue gestation de la science économique	67
B. Les mercantilistes au service du prince, une approche pragmatique de l'économie	70
C. La physiocratie, une doctrine libérale et la première véritable analyse économique de l'ordre naturel	73
2 Les développements controversés de l'analyse économique classique au XIX^e siècle	76
A. Les classiques : libéralisme et théorie économique	76
B. Marx ou l'exploitation au cœur du système économique capitaliste	80
C. Les néoclassiques : de la révolution marginaliste à la nouvelle microéconomie	82
3 Les développements controversés de l'analyse économique keynésienne au XX^e siècle	87
A. La révolution keynésienne	88
B. Monétaristes et nouveaux classiques : contre-révolution ou restauration ?	90
C. Néokeynésiens et postkeynésiens : les héritages pluriels de la révolution keynésienne	92
Résumé et S'autoévaluer	96
QR code (bibliographie et corrigés)	100

CHAPITRE 2

Le comportement des agents et le fonctionnement du marché

par Stéphane Moussiegt et Patrice Pourcel

1

L'équilibre microéconomique du producteur et du consommateur

1 La théorie microéconomique du consommateur	107
A. Les principales hypothèses et les limites du modèle	107
B. Les difficultés de la mesure de l'utilité	109
C. Les caractéristiques du panier optimal du consommateur	110
D. La modification du panier optimal du consommateur	112
2 La théorie microéconomique du producteur sur un marché concurrentiel	118
A. Les principales hypothèses et les limites de cette approche	118
B. La modélisation de la production en courte et en longue période	120
C. L'équilibre du producteur	123
D. La forme des coûts de production	125

2

L'offre, la demande et l'équilibre sur le marché concurrentiel

1 Les fonctions d'offre et de demande sur un marché concurrentiel	132
A. Le marché concurrentiel vu par la théorie néoclassique et les limites de cette approche	132
B. La courbe d'offre	136
C. La courbe de demande	138
2 L'équilibre sur un marché concurrentiel	141
A. La détermination de l'équilibre par la confrontation de l'offre et de la demande	141
B. Les gains à l'échange	142
C. La loi de l'offre et de la demande et ses fragilités	143
3 L'intervention publique sur le fonctionnement d'un marché concurrentiel	146
A. Les effets d'un prix maximum sur un marché	146
B. Les effets d'un prix minimum sur un marché	148
C. Les effets d'un plafonnement de la production dans une activité	148

D. Les effets de la taxation du produit vendu sur un marché	149
---	-----

3

Les défaillances de marché

1 Pour l'économie du bien-être, les défaillances de marché ne permettent pas une allocation optimale des ressources	151
A. Les monopoles naturels	151
B. Les externalités	153
C. Les biens collectifs	156
2 Les autres défaillances de marché	159
A. Les asymétries d'information	160
B. Une rationalité limitée	162
QR code (bibliographie et corrigés)	163
Résumé et S'autoévaluer	164

CHAPITRE 3

Les fondements de la sociologie

par Daniel Didier

1

Les grands courants de la pensée sociologique depuis le XIX^e siècle

1 Un zeste d'épistémologie	173
A. Ce que fait la sociologie	173
B. Les trois apories	175
2 Les classiques	179
A. Les précurseurs de la sociologie	180
B. Émile Durkheim : l'explication holiste des faits sociaux	183
C. La naissance de la sociologie en Allemagne : la perspective de Max Weber	187
3 La sociologie se structure en grands courants	191
A. La sociologie américaine	191
B. La sociologie française	199
4 La sociologie contemporaine : nouveaux objets d'étude et éclatement des courants	204
A. La sociologie de l'éducation	205
B. Sociologie des réseaux sociaux	208

2

La pluralité des méthodes sociologiques

1 Une pluralité de méthodes	212
A. Les méthodes qualitatives.....	212
B. Les méthodes quantitatives.....	215
C. Les méthodes comparatives.....	218
2 Analyser le lien entre l'individu et la société : l'apport de la sociologie	220
A. Penser l'individu par rapport à la société.....	221
B. Classer l'individu dans la société : superposition ou domination ?.....	224
Résumé et S'autoévaluer	228
QR code (bibliographie et corrigés)	235

MODULE 2

Croissance et développement du XIX^e siècle à nos jours

CHAPITRE 1

Croissance et développement depuis le XIX^e siècle

par Stéphane Moussiegt et Sandrine Yvaniès

1

La croissance économique depuis le XIX^e siècle

1 La diffusion progressive d'une dynamique moderne	241
A. Les particularités et les faits stylisés de la croissance à partir du XIX ^e siècle.....	241
B. L'apparition de la croissance moderne pendant la révolution industrielle.....	247
C. L'essor économique de « l'âge d'or du capitalisme » ou des « Trente Glorieuses » ..	254
D. La croissance économique dans le monde depuis la fin des Trente Glorieuses.....	258
2 La mise en évidence des grands mécanismes de la croissance	263
A. Un aperçu de l'effet des institutions sur la croissance.....	263
B. La croissance, un phénomène déséquilibré selon les premières analyses de Harrod et Domar....	266

C. La croissance économique vue comme une dynamique de long terme par Solow.....	269
D. Les théories de la croissance endogène.....	276
E. Les économies avancées face à un risque de stagnation des niveaux de vie moyens.....	279

2

Inégalités et stratégies de développement

1 La caractérisation du sous-développement et les stratégies d'industrialisation	281
A. Comment caractériser le sous-développement ?.....	281
B. Les causes du sous-développement.....	289
C. Les stratégies d'industrialisation.....	294
2 La crise de la dette et le renouvellement de l'analyse des facteurs du développement ...	297
A. La crise de la dette.....	297
B. Une nouvelle norme de développement promue par les institutions internationales.....	301
C. Un nouveau regard porté sur les facteurs du développement.....	303
D. Vers une réévaluation des politiques de développement.....	307

3

La soutenabilité de la croissance et du développement

1 Des contraintes nouvelles en termes d'écologie et de soutenabilité pèsent de plus en plus sur le développement de l'ensemble du monde ...	311
A. Une prise de conscience mondiale.....	311
B. La soutenabilité du développement.....	313
C. Un grand nombre d'indicateurs.....	315
2 La prise en compte des ressources naturelles et de l'environnement dans l'analyse économique	317
A. Des outils économiques nécessaires pour la mise en place de politiques environnementales et l'évaluation de leur efficacité.....	317
B. La prise en compte des ressources naturelles et de l'environnement dans l'analyse économique ..	318
3 La nécessité d'une gouvernance environnementale globale	323
A. Une gouvernance environnementale indispensable.....	323

B. Construire un système financier compatible avec le développement durable.....	327
Résumé et S'autoévaluer	331
QR code (bibliographie et corrigés)	340

CHAPITRE 2

Les transformations des structures économiques, sociales et démographiques depuis le XIX^e siècle

par Rémi Darfeuil

1

Transformations des structures économiques

1 L'évolution de la productivité	343
A. Une forte croissance de la productivité depuis le XIX ^e siècle	343
B. Les explications des évolutions de la productivité	348
C. Les conséquences globales des gains de productivité	350
2 Les grandes mutations sectorielles de l'économie	351
A. Depuis le XIX ^e siècle, la dynamique des gains de productivité a provoqué un déversement de l'agriculture vers l'industrie et les services... ..	351
B. Depuis les années 1970, la poursuite du mouvement de tertiarisation s'accompagne d'une désindustrialisation	354

2

Mobilité sociale et transformations des structures sociales

1 L'évolution des groupes sociaux au XIX^e siècle	363
A. Les évolutions des classes supérieures.....	363
B. La formation progressive d'une classe ouvrière..	366
C. L'évolution du monde paysan et rural	368
D. La montée des classes moyennes fin XIX ^e siècle-début XX ^e siècle	370
2 L'évolution des groupes sociaux au XX^e siècle	372
A. L'affirmation de la société salariale.....	372
B. L'évolution des classes supérieures	376
C. Les mutations des classes moyennes	377

D. L'affirmation puis l'effacement de la classe ouvrière	380
3 Les évolutions de la mobilité sociale	382
A. Définir et mesurer la mobilité sociale	382
B. Les évolutions de la mobilité sociale	394
C. Des tendances similaires à l'échelle européenne	399

3

Transformations démographiques et évolution des modes de vie

1 Les grandes évolutions démographiques depuis le XIX^e siècle	401
A. Les outils de l'analyse démographique	401
B. Les grandes dynamiques démographiques depuis le XIX ^e siècle	404
C. Les explications des phénomènes démographiques : quelle place pour les facteurs économiques ?	410
2 Les effets économiques des phénomènes démographiques	414
A. Le débat théorique sur les effets de la croissance démographique	414
B. Les effets de la modification de la structure de la population	419
3 L'évolution de la consommation et des modes de vie	423
A. L'avènement progressif de sociétés de consommation de masse.....	423
B. L'évolution des pratiques de consommation en France depuis les années 1960	428
Résumé et S'autoévaluer	435
QR code (bibliographie et corrigés)	444

CHAPITRE 3

Entreprise et organisation

par Nathalie Gineste et Sandrine Yvaniès

1

Les transformations de l'entreprise et de sa gouvernance depuis le XIX^e siècle

1 Les transformations de l'entreprise depuis le XIX^e siècle	447
A. L'organisation économique préindustrielle	447

B. Le développement industriel s'accompagne d'un mouvement de concentration.....	451
C. L'évolution de l'organisation interne des firmes..	456
2 L'analyse économique du rôle de l'entrepreneur et de la nature de la firme ...	458
A. Le rôle de l'entrepreneur.....	458
B. La nature de la firme.....	459
3 La gouvernance des entreprises.....	464
A. La gouvernance managériale.....	464
B. La gouvernance actionnariale.....	465
C. Vers une gouvernance et une responsabilité élargies ?.....	467

2

Concurrence imparfaite et stratégies des firmes

1 Les différentes structures de marché peuvent être la source du pouvoir de marché des acteurs en concurrence imparfaite.....	472
A. Un nombre limité d'acteurs sur le marché.....	472
B. L'atomicité n'est pas forcément nécessaire pour qu'il y ait concurrence.....	481
C. La concurrence monopolistique.....	482
2 Les obstacles à la concurrence.....	484
A. Les obstacles technologiques.....	484
B. Les obstacles légaux et réglementaires.....	485
C. Les obstacles informationnels et comportementaux.....	486
D. Les pratiques anticoncurrentielles.....	487

3

Éléments de sociologie du travail et des organisations

1 Éléments de sociologie des organisations ..	492
A. Taylorisme et bureaucratie.....	492
B. Les dysfonctionnements du modèle bureaucratique.....	498
C. Un renouvellement de la sociologie des organisations.....	500
2 Éléments de sociologie du travail.....	505
A. Le développement de la sociologie du travail ..	505
B. Une diversification des approches et des thématiques.....	508
Résumé et S'autoévaluer.....	517
QR code (bibliographie et corrigés).....	524

MODULE 3

La mondialisation économique et financière

CHAPITRE 1

La dynamique de la mondialisation économique

par Charline Lucazeau et Pierre-André Corpron

1

L'ouverture des économies depuis le XIX^e siècle

1 La première mondialisation.....	529
A. Libre-échange, commerce international et mondialisation, quelles différences ?.....	529
B. Le commerce international s'accélère avec la révolution industrielle.....	532
C. « Notre première mondialisation » : migrations, mouvements de capitaux et commerce international.....	540
2 Après la démondialisation de l'entre-deux-guerres, la mondialisation contemporaine va progressivement se mettre en place	543
A. L'entre-deux-guerres va donner lieu à des troubles pour le commerce international...	543
B. La réouverture des économies nationales est progressive à partir de la Seconde Guerre mondiale	545
C. La mondialisation contemporaine.....	547
D. Démondialisation ou « slowbalisation » depuis 2008 ?.....	554
3 Les firmes multinationales, actrices de la mondialisation.....	561
A. L'histoire des firmes multinationales : pourquoi l'entreprise s'internationalise-t-elle ?.....	561
B. Les approches théoriques de la firme multinationale	570

2

L'analyse économique des échanges internationaux

1 Comment expliquer l'échange international ?.....	577
A. L'explication des échanges par l'avantage comparatif.....	577
B. Une « nouvelle théorie du commerce international »	583

2 Performances commerciales et conséquences économiques de la mondialisation.....	593
A. Comment mesurer les échanges extérieurs et les performances commerciales ? L'importance du commerce en valeur ajoutée ..	593
B. Compétitivité et politiques commerciales.....	598

3

Régionalisme, multilatéralisme et gouvernance internationale

1 Le développement du multilatéralisme au cours du XX^e siècle	606
A. Le GATT, cadre des négociations multilatérales de 1947 à 1994.....	606
B. L'Organisation mondiale du commerce.....	609
C. Vers une impasse du multilatéralisme ?	611
2 Le retour du régionalisme et du bilatéralisme depuis la fin du XX^e siècle.....	616
A. Régionalisme et régionalisation.....	617
B. Un développement progressif du régionalisme.....	618
C. Multiplication et approfondissement des ACR depuis les années 1990.....	620
D. Les effets du régionalisme.....	625
3 Y a-t-il un pilote dans l'avion ?	631
A. L'héritage de Bretton Woods en question.....	631
B. Le besoin d'une nouvelle gouvernance mondiale	633
Résumé et S'autoévaluer.....	637
QR code (bibliographie et corrigés)	646

CHAPITRE 2

La dynamique de la mondialisation financière

par Pierre-André Corpron

1

Balance des paiements, cours de change et systèmes de change

1 La balance des paiements : instrument comptable et outil d'analyse des échanges internationaux.....	649
A. L'architecture de la balance des paiements et les principaux soldes.....	649

B. La dynamique de la balance des paiements : évolution des soldes et déséquilibres	654
---	-----

2 Les cours de change et leurs déterminants	658
A. Les cours de change : de quoi parle-t-on ?	658
B. Les déterminants des cours de change	662

3 Forces et faiblesses des différents systèmes de change	667
A. Typologie des régimes de change.....	667
B. Le choix du régime de change.....	671

2

Évolution du système monétaire international depuis le XIX^e siècle

1 Le système monétaire international de l'étalon-or et ses variantes.....	676
A. L'étalon-or au XIX ^e siècle : mythe et réalité	676
B. L'impossibilité de constituer un SMI multipolaire après la Première Guerre mondiale	680
C. Le SMI de Bretton Woods et la mise en place d'un étalon-dollar.....	686
2 Le SMI contemporain et ses évolutions	691
A. L'organisation des changes flottants	691
B. Changes flottants ou semi-étalon-dollar ?	694

3

Constitution et fonctionnement du marché mondial des capitaux

1 Les marchés de capitaux	700
A. Typologie des marchés de capitaux.....	700
B. Les différents segments des principaux marchés	703
2 La constitution du marché mondial des capitaux depuis le XIX^e siècle	706
A. La première mondialisation et les mouvements de capitaux au XIX ^e siècle	706
B. La globalisation financière de la fin du XX ^e siècle.....	709
Résumé et S'autoévaluer.....	715
QR code (bibliographie et corrigés)	723

CHAPITRE 3

L'intégration européenne

par Florent Aubry-Louis

1

Un projet d'intégration régionale ambitieux

- 1 Une Europe de marché tempérée par des politiques communes 727
 - A. Un espace régional fortement attractif 727
 - B. La priorité donnée à la construction du marché unique et à la politique de la concurrence 731
 - C. Des politiques communes pour accompagner la création du marché intérieur 733
- 2 Les stratégies successives de croissance de l'Union européenne 736
 - A. De l'arrêt de la convergence économique à des stratégies de croissance ambitieuses 736
 - B. La politique industrielle et l'industrie en Europe 740
 - C. La politique fiscale en Europe 744

2

La construction d'une gouvernance macroéconomique originale

- 1 La construction de l'Europe monétaire 748
 - A. Aux origines de la monnaie unique 748
 - B. Une union monétaire originale 752
 - C. Un bilan de la politique monétaire après une décennie (1999-2008) par « temps calme » ... 755
- 2 La discipline comme principe fondateur de politique budgétaire 758
 - A. La logique originelle de la discipline budgétaire européenne 758
 - B. Les limites d'une intégration budgétaire par la règle 761
 - C. Une communautarisation budgétaire *a minima* 764
- 3 La gouvernance européenne face aux crises successives 767
 - A. Une crise spécifique à l'UEM ? 767
 - B. Une gouvernance macroéconomique remaniée 771
 - C. L'Union européenne face à une série de chocs 776

3

Une intégration économique et sociale inachevée

- 1 L'Europe sociale 779
 - A. Une évolution du projet d'Europe sociale 779
 - B. Les réalisations institutionnelles : entre objectifs ambitieux et règles peu contraignantes 782
 - C. Un modèle social européen encore introuvable 785
- 2 Le modèle économique et social européen à l'épreuve des crises 789
 - A. Les modèles sociaux « à l'économie » 789
 - B. Des chantiers nombreux 792
- Résumé et S'autoévaluer 800
- QR code (bibliographie et corrigés) 809

MODULE 4

Déséquilibres, régulation et action publique

CHAPITRE 1

Équilibres et déséquilibres macroéconomiques

par Stéphane Moussié et Sandrine Yvantiès

1

L'inflation et le chômage

- 1 Inflation et déflation 815
 - A. Terminologie et repères historiques 815
 - B. Les explications théoriques aux mouvements du niveau général des prix 821
 - C. Les effets économiques de l'inflation et de la déflation 828
 - D. Inflation et déflation : analyse de quelques phases de l'histoire contemporaine 833
- 2 Le chômage : évolution et analyses 838
 - A. Mesure et évolution du chômage 839
 - B. Un chômage lié aux fluctuations de l'activité économique 845
 - C. Le chômage structurel 848

2

L'équilibre macroéconomique à travers les modèles IS-LM, IS-LM-BP, OG-DG

1 Le modèle IS-LM	859
A. Un modèle néokeynésien.....	859
B. Des hypothèses qui limitent la portée du modèle IS-LM.....	862
C. La construction du modèle.....	862
D. Des utilisations du modèle pour l'analyse des chocs et des politiques conjoncturelles	868
2 Le modèle IS-LM en économie ouverte	873
A. Les relations IS et LM en économie ouverte ...	873
B. La construction de la courbe BP.....	874
C. Le rétablissement de l'équilibre extérieur d'une économie.....	878
D. Les politiques de stimulation de la croissance effective au prisme du modèle Mundell-Fleming.....	883
3 Le modèle offre globale-demande globale ..	888
A. Les courbes d'offre globale et de demande globale.....	889
B. La modélisation des effets des chocs macroéconomiques grâce au modèle OG-DG ..	894
C. De l'intérêt du modèle OG-DG pour l'analyse des politiques conjoncturelles.....	898
Résumé et S'autoévaluer	904
QR code (bibliographie et corrigés)	912

CHAPITRE 2

L'intervention économique des pouvoirs publics

par Rémi Darfeuil, Stéphane Moussiegt, et Patrice Pourcel

1

Fluctuations économiques et politiques de régulation des cycles

1 Les politiques de régulation des fluctuations économiques	915
A. Penser les fluctuations et les crises.....	915
B. Les pouvoirs publics face aux fluctuations et aux crises du XIX ^e siècle à la crise de 1929 : du laisser-faire à l'intervention.....	919
C. Des politiques de <i>stop and go</i> relativement efficaces pendant les Trente Glorieuses	925

D. Des politiques remises en cause et qui deviennent moins activistes des années 1970 aux années 2000.....	931
E. Renouveau et renouvellement des politiques conjoncturelles depuis la crise de 2008.....	938

2 Crises financières et régulation financière ..	945
A. Les crises de valorisation d'actifs.....	946
B. Les crises bancaires	954
C. Les crises de dette souveraine.....	957
D. Les crises de change.....	959
E. Agir contre les crises financières.....	961

2

Politiques structurelles et interventions de l'État face aux défaillances de marché

1 Les politiques structurelles visant à accroître la croissance potentielle des économies et leur compétitivité	967
A. La politique industrielle.....	967
B. Les politiques visant à stimuler l'innovation	974
C. Les politiques visant à accroître le capital humain.....	976
2 Politiques économiques et imperfection de la concurrence	979
A. Les politiques visant à stimuler la concurrence..	979
B. La délicate mise en œuvre des politiques de la concurrence	982
3 Préserver la soutenabilité de la croissance	984
A. La contrainte environnementale implique une correction des externalités négatives.....	984
B. Une croissance durable ne peut être qu'inclusive.....	988

3

Les contraintes auxquelles se heurtent les politiques économiques

1 Des contraintes d'efficacité	992
A. Une remise en cause de l'efficacité de la politique budgétaire	992
B. La politique monétaire est soumise à des contraintes	998
2 Des contraintes de soutenabilité	1003
A. Le débat sur la soutenabilité de la dette publique	1003
B. La question de la soutenabilité de la politique monétaire de la BCE.....	1010

3 Les politiques conjoncturelles sont soumises à des contraintes institutionnelles	1014
A. La politique budgétaire est contrainte dans le cadre de l'Union européenne	1014
B. Les contraintes institutionnelles s'imposant aux banques centrales leur laissent-elles des marges de manœuvre ?	1017
Résumé et S'autoévaluer	1022
QR code (bibliographie et corrigés)	1032

CHAPITRE 3

Les politiques sociales

par Mickaël Sylvain

1	Justice sociale et légitimation de l'intervention publique
1 Le maelström des théories de la justice sociale	1035
A. La justice sociale comme fondement de l'intervention publique	1035
B. Les théories de la justice sociale de J. Rawls et A. Sen	1037
C. Du mérite à la reconnaissance	1040
2 L'intervention des pouvoirs publics permet de réduire les inégalités économiques et le manque de reconnaissance	1044
A. La redistribution monétaire, outil principal de réduction des inégalités économiques primaires	1045
B. L'offre de services publics et la réglementation	1052
C. Les politiques de discrimination positive : l'exemple français	1060
3 La hausse des inégalités économiques dans les PDEM depuis trente ans : quels enjeux ?	1064
A. Définitions, mesures et évolutions historiques des inégalités économiques dans les PDEM ..	1065
B. Les explications de la hausse récente des inégalités économiques dans les PDEM ..	1073
C. Les enjeux liés aux fortes inégalités économiques actuelles dans les PDEM	1076

2

État-providence et protection sociale

1 Sans l'État-providence (1789-1945) ?	1082
A. Libéralisme, industrialisation et question sociale au XIX ^e siècle (1789-1883)	1082
B. La naissance de l'État-providence (1883-1914) ?	1086
C. Les politiques sociales en danger pendant l'entre-deux-guerres	1091
2 Avec l'État-providence de 1945 à nos jours ?	1094
A. L'édification de mondes d'État-providence à l'heure de la prospérité (1945-1979)	1094
B. L'État-providence en question depuis les années 1980	1099
Résumé et S'autoévaluer	1105
QR code (bibliographie et corrigés)	1113

MÉTHODOLOGIE

Les épreuves d'ESHMC aux concours des écoles de commerce et de management

1 Méthodologie de la dissertation d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain	1117
A. Les caractéristiques de la dissertation	1117
B. Les banques d'épreuves et leurs spécificités	1117
C. Les étapes de la réalisation d'une dissertation	1118
2 L'épreuve orale d'ESH	1124
Liste des 26 sujets corrigés	1126
QR code des corrigés et des sujets de concours de 1999 à 2026	1126
Index des noms propres	1127
Index des notions	1131

Module



**Les fondements
de l'économie
et de la sociologie**

Chapitre



Les fondements de l'économie

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie : une introduction à la comptabilité nationale.....	17
2. Le financement de l'économie.....	48
3. Les grands courants de l'analyse économique depuis le XVI ^e siècle.....	67
Résumé du chapitre	96
S'autoévaluer.....	101
Chronologie.....	103



Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie : une introduction à la comptabilité nationale

Les États ont depuis longtemps lancé la réalisation d'enquêtes, plus ou moins rigoureuses, afin de rassembler des informations économiques et financières sur leurs territoires, notamment dans l'objectif de trouver les moyens de financer les guerres. Dès le XVI^e siècle, de grands commis de l'État souhaitent le développement d'un système statistique fiable (comme William Petty en Angleterre, ou Vauban et Colbert en France) et proposent des évaluations du revenu national et du patrimoine national. Pour le fondateur de l'« arithmétique politique », W. Petty (1665), le revenu global annuel de l'Angleterre et du Pays de Galles s'élève à son époque à 40 millions de livres sterling, pour un patrimoine physique et humain total de 667 millions de livres sterling.

Au tournant des années 1930, avec la révolution keynésienne, les chiffres de la comptabilité nationale doivent désormais permettre de mieux évaluer la situation économique et de contribuer à élaborer les politiques économiques dans la mesure où ils offrent une base de prévision solide (pour une mise en perspective historique, A. Vanoli, *Une histoire de la comptabilité nationale*, 2002). Aujourd'hui encore, les statistiques issues de la comptabilité nationale sont un outil majeur de la politique économique et sociale.

Une façon de représenter le fonctionnement de l'économie est ainsi celle de la comptabilité nationale, puisque c'est justement son rôle. Fondamentalement, elle aborde l'économie comme un quasi-organisme vivant composé d'organes spécialisés et complémentaires : si les différents acteurs jouent leur rôle, alors l'économie peut se reproduire dans le temps. La comptabilité nationale s'inscrit ainsi dans une approche descriptive de l'économie.

L'élaboration de la comptabilité nationale est en France sous la responsabilité de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Toutefois, le système statistique mis en place est largement harmonisé au niveau international puisque la comptabilité nationale en France obéit aux normes édictées au niveau mondial par le Système de comptabilité nationale (SCN 2008), et plus précisément au niveau européen par le Système européen des comptes (SEC 2010), en vigueur depuis 2014.

1 Les caractéristiques des principaux acteurs et leurs interactions à travers le circuit économique

Les acteurs de base identifiés par la comptabilité nationale sont les unités institutionnelles. Un ménage, une entreprise ou une administration publique sont, par exemple, des unités institutionnelles. Celles-ci sont rassemblées dans des secteurs institutionnels.

On comptabilise cinq secteurs institutionnels résidents : les sociétés non financières (les entreprises, à l'exception des institutions financières et des entreprises individuelles), les sociétés financières (les banques, les organismes de crédit, les assurances, etc.), les administrations publiques, les ménages (y compris les entreprises individuelles), les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM, essentiellement des associations). L'ensemble des unités non résidentes – c'est-à-dire qui ont une activité à l'étranger ou depuis moins d'un an sur le territoire économique national, qui ont des relations avec des unités résidentes – sont regroupées dans le « reste du monde ». Le circuit économique de la comptabilité nationale représente les interactions entre ces cinq secteurs institutionnels et le reste du monde.

A. Les sociétés non financières selon la comptabilité nationale : les entreprises, à l'exception des institutions financières et des entreprises individuelles

Les sociétés non financières (SNF) sont des acteurs économiques qui ont pour fonction de fournir des biens et services pour un marché. L'activité des entreprises est la production. La plupart d'entre elles (mais pas toutes) ont pour objectif de réaliser du profit : cellules de base de l'activité économique, lieux de formation du profit, elles font l'objet d'enjeux de pouvoir entre partenaires sociaux. Pour l'INSEE, l'entreprise est une entité disposant d'une autonomie de décision dans la production. Non seulement elle peut comprendre un ou plusieurs établissements (la plus petite unité de production géographiquement localisée et juridiquement dépendante de l'entreprise), mais elle peut aussi combiner d'autres entités juridiquement autonomes mais économiquement totalement dépendantes. Cette définition¹ économique plus que juridique de l'entreprise permet de compter pour une entreprise (sens économique) un ensemble composé de plusieurs entreprises (sens juridique). La comptabilité nationale distingue donc parmi ces entreprises les entrepreneurs individuels, les sociétés non financières et les sociétés financières.

Les entreprises ont depuis longtemps retenu l'attention des économistes, des sociologues et des historiens (cf. module 2, chapitre 3). Pour ces derniers, les travaux de l'historien américain Alfred Chandler ont joué un rôle déterminant en établissant un lien entre concentration et performances des entreprises, en célébrant les avantages de la grande entreprise et le rôle des managers, cette nouvelle catégorie de patrons non propriétaires. Dans cette perspective, de

¹ Dans la loi de modernisation de l'économie (2008), l'entreprise est définie dans son article 1 comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ».

nombreuses monographies ont été consacrées aux grandes entreprises. Dans son nouvel « espace thématique » *Les entreprises en France*, l'INSEE dénombre 333 « grandes entreprises » – au sens de l'article 51 de la loi de 2008 – qui emploient 27,8 % des salariés en France en équivalents temps plein (ETP), et réalisent 36,2 % de la valeur ajoutée en 2023. En comparaison, les 7 400 entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les 174 600 petites et moyennes entreprises (PME), hors micro-entreprises, emploient respectivement 25,9 % et 29,2 % des salariés (ETP) et réalisent 29,3 % et 21,3 % de la VA. Une partie seulement d'entre elles sont associées à un groupe (ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et contrôlées par une même société) : le capitalisme de groupe n'a pas fait disparaître les PME. À l'opposé, 4,99 millions de micro-entreprises emploient 17,1 % des salariés (ETP) et contribuent à 13,2 % de la VA en 2023. Enfin, derrière une apparente stabilité du nombre d'entreprises, il faut souligner des changements importants : des entreprises se créent, d'autres disparaissent. La destruction créatrice renouvelle le système productif.

La mondialisation des échanges et la globalisation financière modifient l'horizon de décision des entreprises. Depuis trente ans, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) favorise la modularisation du processus productif, c'est-à-dire la segmentation de la production entre plusieurs entreprises spécialisées. Organisée à l'échelle internationale, elle devient une division internationale des processus productifs (DIPP) ou chaîne de valeur mondiale (CVM). On utilise aussi l'expression « firme-réseau » (*cf.* module 2, chapitre 3) pour traduire ce processus. Une modalité en est l'externalisation, qui consiste à faire faire par d'autres entreprises ce que l'entreprise ne fait plus en se recentrant sur son « cœur de métier » (dont elle attend une baisse de ses coûts). La progression rapide des services aux entreprises ces dernières années traduit l'existence d'importants transferts d'activité, par externalisation, de l'industrie vers les services. Selon l'INSEE, de nombreuses filiales tertiaires de grands groupes industriels sont donc à réintégrer dans l'industrie, ce qui augmenterait son poids dans l'emploi et dans la valeur ajoutée.

B. Les administrations publiques

L'État exerce un pouvoir politique et entretient des rapports complexes – qui ont évolué depuis la révolution industrielle – avec les entreprises, lesquelles détiennent le pouvoir économique en régime capitaliste. Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, les interventions économiques et plus encore les interventions sociales de l'État se sont multipliées. La comptabilité nationale distingue les administrations publiques centrales, locales, et de sécurité sociale : ce sont des acteurs économiques dont la fonction principale est d'offrir des services non marchands et de mettre en œuvre une redistribution. L'administration publique prélève divers impôts et taxes, qu'elle redistribue sous forme de subventions, d'allocations, de salaires et de production non marchande.

De fait, après deux guerres mondiales au XX^e siècle pendant lesquelles l'État a dû prendre en main le fonctionnement de l'économie, la vie économique et sociale a été profondément bouleversée par cette intervention, qu'on la mesure par l'ampleur des dépenses publiques (de fonctionnement, d'investissement et de transfert, monétaires ou en nature) ou par celle des

prélèvements obligatoires (impôts, cotisations sociales et taxes fiscales). Selon l'OCDE, les dépenses publiques sont passées en France de 11,2 % du PIB en 1880 à 55,35 % en 2019 et les prélèvements obligatoires atteignent 52,29 % du PIB en 2019. À l'occasion de la crise sanitaire de la Covid-19, de nombreux États ont dû fortement augmenter leurs dépenses publiques. Celles-ci s'élèvent par exemple en France à 61,3 % du PIB en 2020. Elles ont reculé depuis à 59 % en 2021 aux alentours de 57 % depuis 2023 (57,2 % en 2025) selon l'INSEE.

Au-delà de la part des dépenses publiques dans le PIB, les écarts entre pays dans la structure de ces dépenses révèlent des préférences collectives et des articulations État-marché bien différentes. La typologie de R. Musgrave (1959) distingue la fonction d'allocation des ressources (l'État planificateur), de régulation de l'activité économique (l'État keynésien) et de redistribution (l'État-providence). Aux États-Unis, la politique économique conjoncturelle est traditionnellement très réactive depuis les années 1960 (régulation), mais l'État laisse en revanche très largement au fonctionnement de l'économie de marché le soin d'allouer les ressources et n'intervient que très peu au titre de la redistribution. La spécificité européenne par rapport aux États-Unis apparaît dans le développement d'un État-providence généreux dans l'après-Seconde Guerre mondiale alors que les inégalités avant redistribution sont plus fortes aux États-Unis et que la mobilité sociale n'y est pas plus élevée. A. Alesina et E. L. Glaeser (*Combattre les inégalités et la pauvreté. Les États-Unis face à l'Europe*, 2004) identifient ainsi une redistribution supérieure en Europe. Elle tient à la fois à l'ampleur des dépenses publiques en faveur des pauvres (deux tiers de l'écart des 10 points de pourcentage de dépenses publiques entre UE et États-Unis), mais aussi à la progressivité du système fiscal et à la réglementation des marchés en faveur des plus défavorisés.

Depuis les années 1980 cependant, l'intervention économique et sociale de l'État est remise en cause par une triple crise de financement, d'efficacité et de légitimité que P. Rosanvallon (*La Crise de l'État-providence*, 1981) a initialement mise en évidence pour l'État-providence, mais qui peut être étendue à l'ensemble des administrations publiques :

- la crise financière : le ralentissement de la croissance, la montée du chômage et l'ampleur de la crise économique de 2008 pèsent sur les recettes et les dépenses du système de protection sociale (le « trou de la Sécu »). L'accumulation récurrente de déficits budgétaires a progressivement élevé la dette publique au point que la question de sa soutenabilité s'est imposée durant la dernière décennie, pour un certain nombre de pays européens notamment ;

- la crise d'efficacité : le système de protection sociale n'a pas empêché le maintien d'inégalités sociales devant la mort et, depuis les années 1990, la protection sociale est de plus en plus perçue comme contre-productive du fait de l'exigence de compétitivité et d'effets pervers (les trappes à pauvreté). Les fréquents échecs des politiques de relance menées par l'État dans les années 1970 ont nourri depuis leur contestation et ont conduit à leur abandon relatif selon les pays (plus en Europe qu'aux États-Unis, notamment) ;

- la crise de légitimité : l'expansion de la protection sociale depuis 1945 n'a pas été portée par les mouvements sociaux mais décidée par l'État, et la propension à cotiser en fonction de ses revenus (et non pas en fonction de son risque) a fortement baissé. De même, l'école du *public choice* a montré (J. Buchanan et G. Tullock, *The Calculus of Consent*, 1962) que l'action de l'État, ne serait-ce que dans son action pour la sécurité civile, pouvait obéir à une optimisation politique

bien plus qu'économique. Le décideur politique dispose d'une asymétrie d'information qui ne permet pas aux usagers de l'obliger à limiter son budget pour produire les services collectifs.

Néanmoins, la violence de la crise de 2007-2008 a remis en valeur le rôle d'amortisseur social de l'État redistributeur et redonné sa place, au moins aux États-Unis, à la politique budgétaire discrétionnaire. La crise de la Covid-19 a quant à elle exercé une pression sans précédent sur l'État-providence et révélé les moyens limités dont il disposait. Néanmoins, la hausse de 20 points de PIB de la dette publique, en France comme dans la zone euro, a permis d'amortir considérablement le choc des confinements à répétition.

C. D'autres acteurs importants

Au-delà des entreprises et des pouvoirs publics, les ménages, les institutions financières et l'extérieur sont des acteurs importants de l'économie. Les associations ont un rôle économique en revanche plus limité dans la perspective de la comptabilité nationale, qui regroupe ces institutions fournissant des services non marchands aux ménages dans le secteur des ISBLSM (institutions sans but lucratif au service des ménages).

Les ménages

68,3 millions de personnes habitent dans 31 millions de résidences principales en France métropolitaine en 2023, constituant autant de ménages au sens de l'INSEE. Depuis les années 1970, la taille des ménages diminue, passant de 3,1 personnes en moyenne en 1968 à 2,15 personnes en 2022 et depuis, du fait notamment du vieillissement de la population et de la plus grande fragilité des unions. 90 % des actifs étant salariés au tournant du XXI^e siècle, les ménages français sont le plus souvent offreur de travail sur le marché du travail où ils acquièrent des revenus salariaux leur permettant d'accéder à la consommation de biens et de services marchands vendus par les entreprises. Les ménages sont ainsi au cœur du fonctionnement de l'économie française.

L'accélération de la moyennisation de la société française dans la seconde moitié du XX^e siècle (H. Mendras, *La Seconde Révolution française [1965-1984]*, 1986) a coïncidé avec le plein-emploi d'actifs organisés syndicalement. Les ménages ont connu alors une forte intégration par le travail professionnel qui en même temps permettait d'accéder à un niveau de vie croissant. Une société de consommation s'est mise en place. Depuis le milieu des années 1980 en revanche, cette dynamique est infléchie. Les inégalités face à l'emploi sont devenues fortes (chômage massif des non-qualifiés, précarisation de l'emploi pour les jeunes, etc.), la désyndicalisation est patente et le ralentissement de la croissance freine la progression du pouvoir d'achat, notamment pour les ménages médians (1,1 % par an contre 1,3 % par an pour le ménage moyen entre 1979 et 2009) pour lesquels le poids des dépenses contraintes (logement, eau, gaz, etc.) a doublé sur cette période (CREDOC, décembre 2011). Pour l'INSEE, 37,2 % de la dépense de consommation finale des ménages est « pré-engagée » en 2025 (INSEE, *Portrait social 2025*, 2025).

Les sociétés financières

La comptabilité nationale identifie des sociétés financières dont l'activité principale est de financer (c'est-à-dire de collecter, transformer et répartir des moyens de financement) ou de gérer des moyens de financement. Les banques sont des institutions financières de dépôts qui créent de la monnaie par le crédit, mais il existe d'autres institutions financières qui offrent des services d'intermédiation financière en gérant des moyens de financement.

Les activités de ces institutions financières ne sont pas simples à mesurer, à commencer par les activités traditionnelles de collecte de dépôts et d'octroi de crédits, évaluées par une marge d'intérêts réalisée (par exemple, la différence entre le taux d'intérêt du crédit et le taux d'intérêt sur le marché monétaire). Or, le financement externe intermédié a perdu de son importance, une nouvelle forme d'intermédiation s'est développée depuis les années 1980, celle qui consiste, pour les institutions financières, à acheter des titres émis par les entreprises ou collectivités qui désirent se procurer des capitaux et, symétriquement, à se procurer des capitaux en recourant au marché. On parle alors d'intermédiation de marché. Les chiffres de la finance peuvent ainsi faire les grands titres des médias sans que ces activités soient bien prises en compte par la comptabilité nationale.

Enfin, l'activité bancaire s'est internationalisée. Un peu plus de la moitié des effectifs des grands groupes bancaires français travaillent ainsi dans des filiales à l'étranger. Cette internationalisation s'accompagne d'une concentration bancaire, amorcée dans les années 1990. L'impact de ce processus de concentration sur la solidité du secteur bancaire est pourtant apparu clairement négatif à l'occasion de la crise de 2008 en ayant fait naître des « entités systémiques ». L'instabilité financière menace de plus en plus les économies.

L'extérieur, un nouvel acteur de l'économie

On ne peut plus traiter les relations économiques extérieures comme une annexe de la vie économique nationale. L'étranger, ou le « reste du monde » dans la dénomination de la comptabilité nationale, est devenu un véritable acteur, au même titre que les agents intérieurs. La balance des paiements (*cf.* module 3, chapitre 2) enregistre les opérations avec le reste du monde. Les échanges internationaux de biens et de services se sont développés : le taux d'ouverture (la moyenne des exportations et des importations en % du PIB) de l'économie française a plus que doublé de 1965 à 2019, passant de 13 % à 32 % du PIB. L'ouverture concerne aussi les flux de capitaux étrangers. Le solde des investissements directs à l'étranger (IDE) est légèrement créditeur en 2019 de 4,2 milliards d'euros : les investissements directs français à l'étranger, d'un montant de 34,5 milliards d'euros, sont supérieurs aux investissements directs étrangers en France évalués à 30,3 milliards. En 2019, le stock d'IDE investis en France, de 773 milliards d'euros, est bien inférieur au stock français d'IDE de 1 364 milliards d'euros. En 2019, les firmes multinationales (FMN) emploient 48 % des salariés en France et génèrent 56 % de la valeur ajoutée brute produite sur le territoire français. 64 % des emplois industriels sont désormais situés dans une multinationale. Cette internationalisation de l'ensemble de l'économie française la rend plus sensible aux chocs qui affectent l'économie mondiale, notamment lors de la crise de la Covid-19 en 2020.

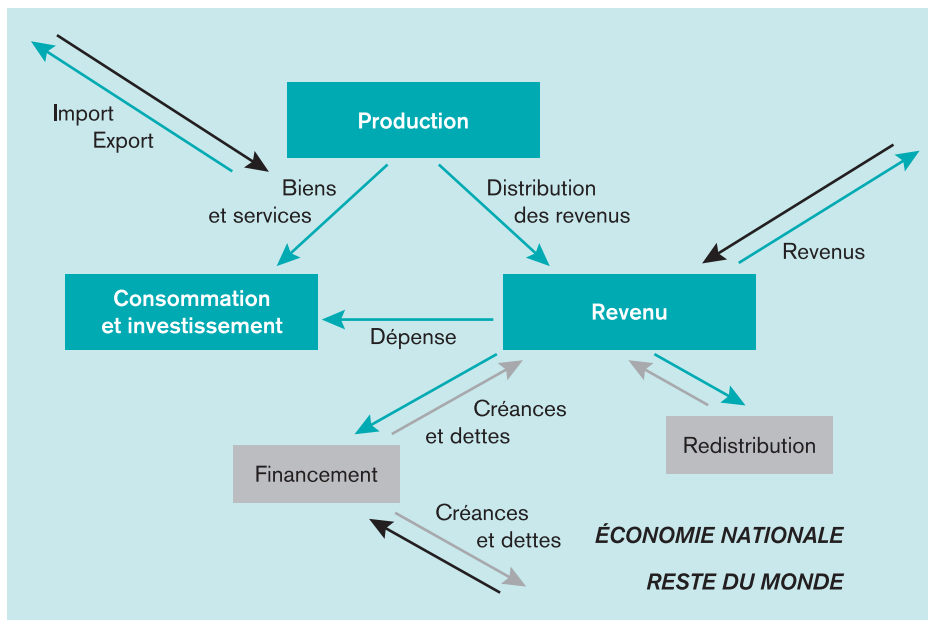
Les relations avec l'Europe, notamment avec l'Allemagne, constituent néanmoins un espace privilégié (deux tiers des exportations de l'UE-27 vont vers d'autres États membres). La construction européenne pèse sur les contenus et les modalités de la politique économique en France (cf. module 3, chapitre 3) et constitue un choc d'offre qui contribue à remodeler le capitalisme français en stimulant la concurrence, et en encourageant le passage aux grandes unités de production.

D. Le circuit économique décrit les interactions entre les acteurs

Chaque acteur, lorsqu'il échange, est source de flux. Lorsqu'un acteur reçoit un flux monétaire, il s'agit d'une ressource. Avec cette ressource, un nouveau flux pourra naître. Cette ressource est donc employée à de nouvelles dépenses : c'est un emploi. De ce fait, tout agent économique utilise ses ressources pour des emplois. Aussi, dans ses opérations, chaque agent est caractérisé par un équilibre emplois-ressources.

La comptabilité nationale prend en compte trois types d'opérations : les opérations sur les biens et services, relatives à la production et à son utilisation ; les opérations de répartition, relatives à la formation des revenus ; les opérations financières, relatives aux créances, dettes et patrimoines. Ayant identifié les différents acteurs ainsi que leurs activités, la comptabilité nationale représente les interactions qui existent entre eux, au travers d'un circuit. Ce faisant, elle met l'accent sur l'interdépendance des acteurs au sein d'un système, dont la reproduction s'effectue perpétuellement tant que le circuit ne connaît pas de dysfonctionnements.

Figure 1 - Un circuit économique simplifié



Source : J.-P. Piriou, J. Bournay et V. Biaisque, *La Comptabilité nationale*, 2019, p. 9.

Le circuit fait apparaître ainsi un cycle composé de trois fonctions : la fonction de production, la fonction de répartition, la fonction de consommation. À l'origine, on retrouve bien la production, qui est l'acte économique originel, destiné à satisfaire des besoins économiques. Cette production donne lieu à une création de richesses, qu'il s'agit ensuite de répartir entre tous ceux qui ont participé à cette production. C'est la deuxième phase, celle de la répartition. Apparaît enfin la dernière phase, celle de la consommation, qui permet de satisfaire directement les besoins économiques, en détruisant (plus ou moins rapidement) les richesses produites. Toutefois, une partie des richesses réparties n'est pas consommée. Elle peut être utilisée sous forme d'investissements, pour favoriser une amélioration de la fonction de production. On obtient donc bien un cycle qui peut prendre la forme suivante :

2 Les grandes fonctions de l'économie

Le sous-titre du *Traité d'économie politique* (1803) de J.-B. Say désigne celle-ci comme la « simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent ou se consomment les richesses » qui satisfont aux besoins des sociétés.

A. La production

La production est une activité de création de biens et de services dont l'utilisation va permettre de satisfaire un certain nombre de besoins (consommation). La production est ainsi au cœur d'une économie des besoins, c'est-à-dire de désirs, de manques, qui peuvent être comblés par l'utilisation de biens et de services rares (disponibles en quantité limitée car produits par les hommes). Depuis la naissance de la science économique avec l'œuvre d'Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), la production constitue donc la richesse d'une collectivité.

La mesure de la production par le PIB

Des travaux de Kuznets au début des années 1930 aux États-Unis jusqu'à nos jours, la mesure de la production par le PIB a intégré progressivement, au-delà des seuls biens, les services marchands (transports, assurances, commerce, etc.) puis les services non marchands (santé, éducation, etc.). On distingue donc en général, au sein de la production de l'économie française, la production marchande (84 % du PIB) de la production non marchande (16 % du PIB).

La production marchande est essentiellement (mais pas seulement) le fait des sociétés non financières, des entreprises individuelles (incluses dans les ménages) et des institutions financières. Dans le système de la comptabilité nationale, la valeur de la production se calcule de la manière suivante : quantité produite $\times$ prix de vente. Le prix de vente s'entend hors taxes (TVA principalement). On y ajoute les subventions – surtout pour l'agriculture, qui visent à améliorer le revenu des producteurs, à faciliter la modernisation de leur exploitation. C'est ce

que l'on appelle en comptabilité nationale le prix de base, c'est-à-dire la recette effective du producteur par unité produite.

Il faut donc que l'activité des producteurs soit déclarée, or une partie de la production marchande ne l'est pas : c'est le cas des activités légales non déclarées, mais aussi des activités illégales. Si les secondes ne sont pas prises en compte, les premières le sont grâce à des estimations puisque, par définition, on ne connaît pas le montant des productions non déclarées – pourtant essentielles pour les comparaisons internationales (cf. l'Italie du Sud ou la Grèce).

**Encadré 1 – Le problème de l'évaluation de « l'économie non observée »
(OCDE, *Manuel sur la mesure de l'économie non observée*, 2003)**

La production souterraine (2,6 % du PIB) : production légale et déclarée mais sous-estimée volontairement par les unités productives pour échapper à l'impôt, aux cotisations sociales, etc.

La production illégale (0,03 % du PIB) : activités interdites par la loi ou réalisées par des agents qui n'en ont pas l'autorisation (trafic de stupéfiants, contrebande de cigarettes, exercice illégal de la médecine, etc.).

La production informelle (0,8 % du PIB) : activité légale mais non déclarée car exercée par des unités non enregistrées parce que trop petites ou basées sur des contrats informels (emploi informel). Bien sûr l'emploi informel peut être très présent dans les pays en voie de développement où l'État n'a pas une grande capacité à réglementer l'économie, mais les emplois informels sont aussi présents dans les pays développés à économie de marché (PDEM), pour certains travaux domestiques notamment (garde d'enfants, cours particuliers, etc.).

La production manquante (3,3 % du PIB) pour raison des carences des dispositifs de collecte des données. En revanche, le PIB français incorpore la production pour emploi final propre des ménages.

L'ensemble des corrections au titre de l'activité dissimulée représente 3,4 % du PIB français.

« L'économie non observée » (ENO) représente donc 6,7 % du PIB de l'économie française, mais monte à 17,5 % du PIB de l'Italie et est seulement de 2,3 % du PIB du Royaume-Uni en 2010.

En 1976, le passage de la production intérieure brute au produit intérieur brut dans la comptabilité nationale a consisté à prendre en compte la production non marchande. Or celle-ci n'est pas vendue sur un marché. On n'en connaît donc pas la valeur – ou on la connaît mal – dans la mesure où justement le marché ne lui a pas donné de prix. D'une part, il s'agit de la « production pour emploi final propre » (5 % du PIB), c'est-à-dire de l'autoproduction (et donc de l'autoconsommation). Typiquement, le propriétaire d'un appartement qui le loue en tire un revenu. Il offre un service qui est comptabilisé dans le PIB puisque, dans le cas présent, il y a bien production. Le propriétaire d'un logement qui l'occupe offre le même service... mais à lui-même. On considère par conséquent qu'il se loue son propre logement et se verse ainsi un revenu pour ce service qu'il s'offre à lui-même. Cette procédure a l'avantage de neutraliser l'effet de structure que constitue historiquement l'accès croissant de la population à la propriété : la diminution de la part des locataires dans la population se traduirait sinon par une baisse du PIB. Sur la base des loyers réels versés pour un logement équivalent, on considère donc que les propriétaires se versent un loyer fictif. Toutefois, toute l'autoproduction n'est pas intégrée par la comptabilité nationale. Ainsi, le travail domestique – ménage, éducation des enfants, entretien

d'un potager, etc. – ou de nombreuses autres activités créatrices de richesses non marchandes ne sont pas pris en compte. Il est de toute manière difficile d'évaluer ces activités : si aider son enfant à faire ses devoirs est, d'un certain point de vue, une création de richesses, quelle en est la valeur ? Toujours est-il que la non-prise en compte de ces activités peut poser un problème : si on décide de ne plus payer une société d'aide aux devoirs et d'aider soi-même son enfant, on réduit le PIB tel qu'il est calculé par la comptabilité nationale. D'autre part, une fraction importante de la production non marchande (11 % du PIB) est destinée à d'autres unités institutionnelles. Les administrations publiques (APU) et les ISBLSM fournissent de nombreux services aux ménages, sans pour autant qu'ils passent par le marché. On les évalue au niveau du coût de leur production, lequel est alors censé refléter la valeur des richesses créées par ces acteurs économiques, ce qui peut, à bien des égards, sembler relativement imprécis : ainsi, augmenter les fonctionnaires conduit mécaniquement à accroître la valeur du PIB, quand remplacer des enseignants âgés par des plus jeunes, payés moins cher, fait baisser le PIB. Il est néanmoins apparu préférable aux comptables nationaux de prendre en compte la production de ces services non marchands dans la mesure de la production. Au final, dans l'agrégat utilisé traditionnellement pour mesurer la production, le produit intérieur brut (PIB), on comptabilise la production marchande légale et déclarée et on tente d'y comptabiliser également la production marchande légale non déclarée, ainsi qu'une partie de la production non marchande. Ce sont là des corrections opérées afin de rendre les comparaisons internationales fiables et significatives.

À l'échelle d'une unité résidente, c'est-à-dire qui, quelle que soit sa nationalité, a son activité économique depuis au moins un an sur le territoire économique national, la création de richesse est évaluée par la valeur ajoutée brute (VAB) : c'est la différence entre la valeur de la production vendue et le coût des consommations intermédiaires – la valeur des produits détruits ou incorporés au cours du processus de production. À l'échelle de l'économie nationale, le PIB est alors la somme des VAB des secteurs institutionnels résidents, augmentée de la TVA et des droits de douanes, mais diminuée des subventions sur les produits.

Cette valeur ajoutée (VA) est dite brute car l'unité résidente n'a pas fait que consommer des consommations intermédiaires pour produire, elle a aussi utilisé ses équipements, ses bâtiments, ce que l'on appelle son capital fixe. Cette usure économique correspond donc à la consommation de capital fixe. La valeur ajoutée nette est donc la valeur ajoutée brute moins la consommation de capital fixe. Cependant, les données économiques sur lesquelles les économistes travaillent sont en général exprimées en données brutes, donc en VAB.

Le PIB peut être évalué en valeur ou en volume. Le passage des valeurs au volume suppose d'éliminer l'effet des variations de prix. À ce titre, la mesure du niveau et de l'évolution des prix est un enjeu essentiel de la détermination du PIB en volume. De l'après-guerre au début des années 1980, les critiques portent principalement sur la mesure de l'inflation en ce qu'elle sous-estime l'inflation réelle qui rogne le pouvoir d'achat. Dans les années 1990 aux États-Unis en revanche, l'idée se répand que la hausse des prix à la consommation est surestimée et, en conséquence, que celle de la production est sous-estimée. Elle conduit le gouvernement américain à nommer une commission d'experts, présidée par le professeur Boskin. Le rapport, publié en 1996, fait état d'une surévaluation de l'indice des prix de 1,1 % par an (avec un intervalle de confiance assez large allant de 0,8 % à 1,6 %). Cette surévaluation a principalement comme origine l'écart entre le panier de biens représentatifs du PIB utilisé dans le calcul et la

transformation, au cours du temps, des biens qui composent le PIB (développement des produits « génériques » dans les magasins *discount*, nouveaux produits, en particulier liés aux technologies de l'information et de la communication). La croissance en volume en est alors sous-évaluée.

L'évaluation monétaire de la production d'une économie n'est donc pas si évidente qu'elle peut paraître au premier abord.

La critique du PIB comme indicateur de bien-être

Tout ce qui se vend augmente le PIB, indépendamment de son impact sur le bien-être individuel ou collectif. On ne déduit pas du PIB les dégâts actuels du modèle de croissance, les externalités négatives, de pollution par exemple, mais on ajoute en revanche les productions réparatrices : une marée noire augmente ainsi le PIB². En dehors des services non marchands produits par les administrations publiques et privées, tout ce qui est produit et ne se vend pas n'ajoute rien au PIB, même si l'impact sur le bien-être est positif : les externalités positives³, le temps libre, les activités bénévoles et le travail domestique notamment. Dans une évaluation de novembre 2012, l'INSEE estime le travail domestique à 60 milliards d'heures en France, dont la valorisation monétaire au SMIC représente un tiers du PIB.

Le PIB est donc une « convention de richesse » (J. Gadrey) qui mesure imparfaitement le « beaucoup avoir » et assez mal le bien-être, c'est-à-dire la satisfaction de vie. On sait d'ailleurs, au moins depuis les travaux d'Easterlin (1974), que dès lors qu'un seuil de confort matériel est atteint, la satisfaction de vie stagne. Depuis la fin des années 1960, les Américains sont même un tiers de moins à se dire « heureux » alors que le PIB par habitant a dans le même temps poursuivi sa progression. Cette divergence entre la progression des revenus et du produit intérieur brut (PIB) par habitant, d'une part, et du bien-être, c'est-à-dire l'évaluation subjective de sa satisfaction personnelle, d'autre part, s'explique par deux facteurs principaux :

- d'abord, toute richesse est relative : au fil de la croissance économique les aspirations personnelles sont constamment relevées à la hausse ;
- ensuite, la richesse n'est pas tout : le bien-être personnel dépend également de quantité de facteurs plus ou moins éloignés de la croissance économique proprement dite, comme les risques de la vie quotidienne, les conditions de travail, le lien social, la santé, l'environnement ou la qualité de la gouvernance.

Depuis 1990, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) élabore de nouveaux indicateurs de développement dont l'IDH est le plus connu. Les travaux d'Amartya Sen, prix Nobel 1998, ont servi de base à sa construction. L'IDH est un indicateur composite de trois indicateurs : de santé (espérance de vie), d'éducation (durée moyenne et attendue de scolarisation) et de niveau de vie (RNB par habitant en PPA, c'est-à-dire en parités de pouvoir d'achat). En 2019, la France est classée 26^e selon cet indicateur de l'IDH, loin derrière les pays d'Europe du Nord, absolument pas en termes d'espérance de vie, mais notamment du fait d'un

2 La marée noire va en effet nécessiter de nombreuses activités - pour la contenir et l'évacuer, pour réparer les dégâts qu'elle a occasionnés à l'environnement, etc.

3 Lorsque vos voisins font ravalier les façades de leurs maisons, ils augmentent un peu la valeur de votre maison en donnant aux potentiels acheteurs une impression favorable sur le quartier.

RNB par habitant et surtout d'une durée de scolarisation plus faibles. Néanmoins, l'IDH est peu classant pour les pays à IDH élevé, les trois quarts des pays ayant un IDH faible ou moyen. En ce qui concerne ces pays, des indicateurs spécifiques sur la pauvreté, les inégalités, notamment de genre, ont été développés depuis 1995 : l'IDH ajusté aux inégalités, l'indicateur de pauvreté multidimensionnelle et l'indicateur de genre. Enfin, en 2020, à l'occasion des trente ans de l'IDH, celui-ci a été « ajusté aux pressions exercées sur la planète » : il est devenu l'IDHP (IDH ajusté aux pressions exercées sur la planète) par la prise en compte des émissions de CO₂ par habitant et de la consommation de matières premières (biomasse, combustibles fossiles, minerais métalliques et non métalliques) nécessaires pour satisfaire la demande finale par habitant. Pour les pays à faible IDH, l'ajustement n'a en général qu'un faible impact. Pour les pays à développement humain élevé et très élevé, la correction est en revanche de plus en plus forte. La Norvège, 1^{re} selon l'IDH, se retrouve 16^e avec l'IDHP, quand la France passe de la 26^e à la 10^e place en 2019.

Le paradoxe d'Easterlin (1974), le développement des inégalités intranationales au sein de l'OCDE depuis les années 1980 (OCDE, 2011), mais aussi l'affirmation de la problématique du développement durable suscitant un scepticisme croissant autour de la réduction de la richesse et du bien-être au PIB, d'autres indicateurs ont été construits ces dernières années (cf. Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice, *Les Nouveaux Indicateurs de richesse*, 4^e édition, 2016) :

- les indicateurs composites à dominante sociale : l'indice de santé sociale, le BIP 40, l'indice de sécurité personnelle ou la mesure du « bien-être économique » par Nordhaus et Tobin ;
- les indicateurs à dominante environnementale : le PIB vert, l'indice de bien-être économique durable (IBED), l'indicateur d'épargne véritable de la Banque mondiale, l'empreinte écologique ou l'indice du bien-être économique d'Osberg et Sharpe.

La commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (2008), officiellement nommée « Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », a développé une réflexion sur les moyens « d'échapper à une approche trop quantitative, trop comptable de la mesure de nos performances collectives » et sur l'élaboration de nouveaux indicateurs de richesse. Dans son rapport final (2009), elle fait des recommandations visant à dépasser le PIB pour retenir le bien-être comme nouvel indicateur, dans une approche pluridimensionnelle, tant objective que subjective, mais aussi à évaluer la soutenabilité du bien-être, afin que ce bien-être puisse être maintenu dans le temps et transmis aux générations futures sans pressions environnementales excessives. Un tableau de bord peut offrir une présentation synthétique du suivi d'un ensemble d'indicateurs du bien-être matériel, de la qualité de vie et de la soutenabilité (*Rapport du CAE*, n° 95, décembre 2010, p. 44).

B. La répartition primaire et secondaire des revenus

Les revenus primaires sont versés aux facteurs de production (travail et capital) pour leur contribution à la production. La croissance économique élève donc *a priori* les revenus et le niveau de vie. Néanmoins, le revenu disponible pour la consommation dépend aussi de l'action redistributive opérée par les pouvoirs publics. Elle modifie une répartition primaire des revenus jugée souvent trop inégalitaire.

Pour la comptabilité nationale, chaque secteur institutionnel est caractérisé par un compte courant qui fait le point sur l'ensemble des opérations menées. Ainsi, on comprend mieux la formation et l'utilisation du revenu de chaque secteur.

La répartition primaire des revenus et le partage de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée (*cf. supra*) mesure la création de richesse imputable aux différents acteurs de la production et constitue par conséquent la source des revenus :

- les salariés perçoivent des salaires ;
- les apporteurs de capitaux touchent des dividendes, des intérêts, des loyers, etc. ;
- l'État prélève des impôts sur la production.

Le partage entre salaires et profits caractérise donc fondamentalement la répartition primaire des revenus, mais révèle aussi des types d'économie. Une économie d'exportation comme l'économie allemande privilégie les profits, car « les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain » selon le théorème du chancelier Helmut Schmidt. Les débouchés sont recherchés d'abord à l'étranger, de sorte que la hausse des salaires ne peut être qu'une conséquence et non une cause de la croissance. En revanche, une économie d'abord centrée sur elle-même, comme l'économie française jusqu'à ces dernières années, donne la priorité aux salaires dans le partage de la valeur ajoutée car elle alimente le dynamisme de la consommation des ménages, donc accroît les débouchés internes pour la production : l'augmentation des salaires est une cause et non une conséquence de la croissance.

Cette opposition dans la priorité à avoir concernant le partage de la valeur ajoutée recouvre en partie une opposition théorique en macroéconomie. Elle est inaugurée en Angleterre en 1815 lors du débat sur les *Corn Laws* entre D. Ricardo et T. R. Malthus : pour Ricardo, l'élimination des droits de douane pesant sur les importations de blé permettrait de faire baisser le prix du blé, donc le prix du pain, et par là les salaires versés par les entrepreneurs capitalistes. Un partage des profits en leur faveur soutient l'investissement et la croissance. En revanche, Malthus met en avant une autre conséquence du démantèlement des droits de douane sur le blé : l'effondrement des rentes des propriétaires fonciers, donc de leur demande et des débouchés pour les entreprises. La croissance nécessite une demande effective pour laquelle, à l'époque, celle des propriétaires fonciers est cruciale (*cf. infra*, p. 76 et suiv. pour plus de détails).

Éclipse et réapparition de l'antinomie entre salaires et profits depuis 1945

Cette antinomie entre salaires et profits a cependant été surmontée au cours des Trente Glorieuses (1945-1975). Selon l'école française de la régulation, dont R. Boyer est l'un des principaux représentants, la hausse des profits alimente l'investissement qui permet des gains de productivité (« production de masse ») dont la distribution est organisée en augmentation de salaires (« convention fordienne ») qui ouvrent les débouchés nécessaires (« consommation de masse ») et une nouvelle hausse des profits. Le partage de la valeur ajoutée cesse d'être conflictuel car la progression des salaires est organisée par les négociations collectives des partenaires sociaux (patronat et syndicats de salariés) et grâce au soutien de l'État-providence aux bas salaires, notamment par exemple par la création en France d'un salaire minimum quels que soient la profession et le secteur (en 1950, le SMIG pour salaire minimum interprofessionnel garanti).

La croissance économique rapide jusqu'aux débuts des années 1970 permet de toute manière une progression générale des revenus qui limite les tensions dans le partage de la valeur ajoutée.

L'ouverture progressive des économies puis la mondialisation ont cependant détruit le cadre national dans lequel les évolutions de la production, des revenus et des débouchés avaient été rendues compatibles par les institutions mises en place progressivement après la guerre. Dans la concurrence pour les débouchés extérieurs, les salaires sont d'abord un coût pour les entreprises, et les profits une ressource pour l'investissement et la croissance. Le ralentissement de plus en plus marqué de la croissance en France depuis les années 1970 aurait donc pour cause une part excessive des salaires dans la valeur ajoutée. Le partage de la valeur ajoutée est redevenu conflictuel.

L'intégration européenne conduit à ce que le marché européen soit désormais le niveau pertinent de coordination de l'offre, des revenus et de la demande (deux tiers du commerce extérieur en Europe est intra-européen). En l'absence d'institutions de coordination, la croissance européenne est victime d'une externalité négative de demande que le marché unique ne parvient pas à internaliser : la baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée des années 1980 en France et dans les années 2000 en Allemagne limite les débouchés et produit en partie le ralentissement de la croissance. L'augmentation de la part des profits dans la valeur ajoutée en France n'est donc pas une condition suffisante de l'investissement et de la croissance.

La redistribution modifie une répartition primaire trop inégalitaire

La redistribution modifie sensiblement la répartition primaire des revenus au motif en général que les inégalités de revenus primaires sont excessives. La distribution des revenus ne peut pas alors être laissée au fonctionnement libre de l'économie de marché, l'État et les pouvoirs publics doivent intervenir. Il demeure que cette intervention est plus limitée dans les pays anglo-saxons que dans les pays d'Europe du Nord ou continentale (France, Allemagne).

En France, l'action redistributive relativement forte opérée par les pouvoirs publics passe tout à la fois par des revenus de transfert (indemnités chômage, retraites, allocations familiales, etc.), des prélèvements obligatoires (cotisations sociales, impôt sur le revenu, sur les sociétés, etc.) et des règles institutionnelles contraignant la fixation des revenus primaires, comme le SMIC. Le développement de l'État-providence après la Seconde Guerre mondiale s'est organisé autour de la sécurité sociale, un système d'assurances sociales financé conjointement par les entreprises et les salariés au moyen de cotisations sociales ouvrant des droits à percevoir les revenus de transfert en cas de réalisation du risque social. C'est donc au départ un système contributif et de mutualisation, et non d'assistance sociale.

Les modifications de la répartition primaire des revenus opérée par le marché sont ainsi sous-tendues par des conceptions de la justice sociale (*cf.* module 4, chapitre 3) et des modes de régulation différents géographiquement (B. Amable, *Les Cinq Capitalismes*, 2005 : néolibéral, continental européen, social-démocrate, méditerranéen et asiatique), mais aussi historiquement (capitalisme fordiste puis actionnarial dans la seconde moitié du XX^e siècle). Depuis les années 1980, les politiques de l'offre (de libéralisation et d'activation) se sont imposées dans tous les pays de l'OCDE, occasionnant une nouvelle hausse des inégalités des revenus presque partout (OCDE, 2011) par le recul des actions redistributives (revenus de transfert moins généreux, prélèvements obligatoires moins progressifs, déréglementation de la relation salariale).

C. Consommation, épargne, investissement et échanges extérieurs

En dépensant les revenus, les productions sont acquises pour être utilisées à divers titres (consommation, investissement) et par différents acteurs nationaux ou étrangers (échanges extérieurs). La comptabilité nationale établit ainsi l'équilibre ressources-emplois global d'une économie nationale. Le système financier permet de désynchroniser les ressources et les dépenses en reportant dans le futur des revenus présents par l'épargne ou en transférant aujourd'hui des revenus futurs, *via* le crédit par exemple.

L'évolution de la consommation et les comportements de consommation

Pour J.-B. Say, « consommer, c'est détruire l'utilité qui est dans un produit, et par là lui ôter la valeur que cette utilité lui donnait » (*Catéchisme d'économie politique*, 1815). L'INSEE peut ainsi distinguer les biens, produits matériels, selon leur rythme de disparition : non durables (alimentation), semi-durables (habillement) et durables (automobile). Les services sont des produits immatériels dont la consommation est souvent concomitante de sa production : un service de transport est consommé en même temps qu'il est produit, il en est de même pour le cours d'un enseignant. La comptabilité nationale mesure la « consommation effective » des ménages en ajoutant aux dépenses payées par le ménage (« dépense de consommation ») les sommes engagées par les administrations publiques et privées pour la santé, l'éducation, le logement et la culture qui sont individualisables, c'est-à-dire attribuables à un ménage bénéficiaire (les ménages avec enfants bénéficient de l'accès gratuit à l'Éducation nationale par exemple).

Depuis le XIX^e siècle, la consommation a fortement augmenté et sa structure s'est modifiée. La croissance économique élargit l'accès aux biens et aux services. À l'issue d'une étude sur le budget de 157 familles belges, le statisticien E. Engel met en évidence en 1857 que la hausse du revenu s'accompagne de la baisse de la part de la consommation alimentaire dans celui-ci (première loi d'Engel). À mesure que le pouvoir d'achat des ménages augmente, ils diversifient leur consommation au-delà des « biens de première nécessité ».

Pendant l'entre-deux-guerres, avec le triomphe du taylorisme et du fordisme aux États-Unis, une production de masse se met en place. Les débouchés sont assurés par une consommation de masse de biens d'équipement ménager (réfrigérateur, lave-linge, etc.) et d'automobiles. La solvabilisation des ménages est permise par le compromis fordien (5 \$ par jour chez Ford en janvier 1914) et le développement du crédit à la consommation. Les actifs américains, puis européens après la Seconde Guerre mondiale, se définissent de plus en plus par leur consommation ; c'est l'avènement d'une « société de consommation » (J. Baudrillard, 1970) où la consommation est une communication de signes, un moyen de différenciation symbolique au service de la construction des identités. Derrière l'uniformisation que représente la consommation de masse, sont à l'œuvre des stratégies de différenciation menées et constamment renouvelées par les milieux sociaux les plus favorisés au service du maintien de leur « distinction » (P. Bourdieu, 1979). La sociologie insiste donc sur les contraintes sociales pesant sur les choix de consommation.

La microéconomie standard fait en revanche du consommateur un individu rationnel et souverain qui fait des choix optimaux de consommation en égalisant les utilités marginales pondérées par leurs prix (W. S. Jevons, *The Theory of Political Economy*, 1871). Certes, la société de consommation offre *a priori* de nombreuses opportunités de consommation pour les individus, mais encore faut-il que le revenu courant ne soit pas une contrainte trop forte pour eux. En effet, pour J. M. Keynes (*Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936), la consommation varie avec le revenu courant, quoique dans des proportions moindres : c'est la « loi psychologique fondamentale ». M. Friedman (*A Theory of the Consumption Function*, 1957) défend au contraire que la consommation est largement indépendante du revenu courant puisque les individus peuvent transférer du revenu dans le temps. Elle dépendrait surtout du « revenu permanent », c'est-à-dire des revenus perçus sur l'ensemble du cycle de vie. Cependant, les contraintes de liquidité sont inégales selon les individus et le développement du système financier : pour les ménages les plus défavorisés, la consommation est plus fréquemment contrainte par le revenu courant.

Épargne et investissement

L'épargne est la partie non consommée du revenu. La comptabilité nationale définit ainsi l'épargne brute des ménages comme la différence entre leur revenu disponible brut (RDB) et leur consommation finale. Leur taux d'épargne (EB/RDB) est de 15,1 % en 2019. La crise sanitaire de la Covid-19 a provoqué une forte hausse de ce taux d'épargne en 2020 à 20,4 % et il n'a pas tout à fait retrouvé, depuis son point bas de 2022, à 16,9 %, son niveau de 2019. L'épargne non financière consiste en l'investissement en logement et l'épargne financière en placements et avoirs liquides. Les entreprises épargnent une partie de leurs profits pour financer des investissements (autofinancement), mais ont en général besoin de faire appel à des financements externes (*cf. infra*, p. 59 et suiv.). L'investissement productif des entreprises est mesuré par la formation brute de capital fixe (FBCF) dans la comptabilité nationale. Le taux d'investissement des entreprises (FBCF/VA) est de 24,2 % en 2019. Après une baisse de 8,8 % en 2020, ce taux d'investissement des entreprises s'est redressé pour atteindre 25,6 % en 2022, mais n'est plus que de 22,3 % fin 2024.

Pourtant, le lien entre épargne et investissement fait l'objet d'une opposition entre théorie classique et théorie keynésienne.

Pour les classiques (*cf. infra*, p. 76 et suiv.) et les néoclassiques, l'épargne est un préalable à l'investissement. Chez les néoclassiques, le taux d'intérêt équilibre la demande de fonds (l'investissement) et l'offre de fonds (l'épargne) sur le marché des fonds prêtables. Le taux d'intérêt est ainsi, du point de vue de l'épargnant, le prix de la renonciation à la consommation, et du point de vue de l'investisseur le coût de financement de l'investissement. Leurs intérêts égoïstes antagonistes sont donc réconciliés par le marché qui détermine un taux d'intérêt d'équilibre. Dans le modèle néoclassique de croissance de Solow (*cf. module 2, chapitre 1*), le taux d'épargne détermine le taux d'investissement, donc le niveau de PIB par habitant que l'économie pourra atteindre. Un partage de la valeur ajoutée en faveur des profits permet aux entreprises d'épargner, donc d'investir, et la libéralisation financière doit leur favoriser l'accès au moindre coût à l'épargne (Gurley et Shaw, « Money in a theory of finance », 1960).

Pour les keynésiens (*cf. infra*, p. 88 et suiv.), l'investissement crée l'épargne dont il a besoin. Les décisions d'investissement des entreprises sont premières. Elles sont fondées sur la demande anticipée. Si les entreprises sont optimistes sur leurs débouchés, elles mettent en route des plans de production ambitieux et investissent. Par l'effet multiplicateur du revenu, l'épargne dégagée *ex post* permet de financer les investissements décidés *ex ante*. Le marché des fonds prêtables n'existe pas au sens où le taux d'intérêt est fixé sur le marché de la monnaie, il est le prix de la renonciation à la liquidité. Il ne fait donc que déterminer la forme de l'épargne, entre monnaie et actifs, et non son montant. Si la demande effective est insuffisante, l'État peut en conséquence décider d'investissements publics, voire d'une socialisation de l'investissement selon J. M. Keynes (*Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936), pour maintenir un équilibre économique de plein-emploi.

Les échanges extérieurs : les relations commerciales et financières avec le reste du monde

En comptabilité nationale, le reste du monde désigne l'ensemble des agents non résidents, c'est-à-dire qui n'ont pas d'activité économique sur le territoire économique national. Les agents résidents entretiennent des relations économiques, commerciales et/ou financières, avec ces agents non résidents à l'occasion, respectivement, d'exportations et d'importations de biens et de services et/ou de mouvements de capitaux liés à divers motifs (investissements à l'étranger, de portefeuille, de crédits, etc.). La balance des paiements (*cf. module 3, chapitre 2*) est le document comptable qui retrace l'ensemble de ces opérations entre résidents et non-résidents.

Comment mesurer les échanges extérieurs ? Les exportations représentent la valeur des biens et des services fournis à des unités non résidentes, c'est-à-dire celles qui sont situées à l'étranger ou qui sont situées en France pour une durée de moins d'un an. Ainsi une exportation peut être réalisée à l'intérieur du territoire national : par exemple, lorsqu'un touriste étranger en visite en France achète un produit sur le territoire national ou va au restaurant, il s'agit d'une exportation de service touristique ; à l'opposé, quand un résident en voyage à l'étranger dépense, il augmente les importations de services de tourisme en France. Les procédures d'évaluation de ces échanges sont indirectes. Jusqu'en 1998, la comptabilité nationale évaluait les importations et les exportations de biens selon deux méthodes : les importations de biens étaient évaluées CAF (coût, assurances et fret) c'est-à-dire qu'elles incluaient les frais de transport et d'assurance jusqu'à la frontière française : à la valeur du bien à la frontière du pays exportateur s'ajoutaient les frais de transport et d'assurance jusqu'à la frontière française. Les exportations de biens étaient évaluées FAB (franco à bord), c'est-à-dire qu'elles excluaient les frais de transport et d'assurance au-delà de la frontière française. Le solde des échanges de biens était donc un solde CAF-FAB. Depuis 1999, avec la mise en place de la base 1995 des comptes nationaux qui permet de meilleures comparaisons internationales, les importations et les exportations sont évaluées FAB. La valeur des importations évaluées FAB est donc moins élevée que la valeur des importations évaluées CAF. (Toutefois les importations de biens détaillées par produit ou pays d'origine restent mesurées CAF : elles incluent les frais d'assurance et de transport jusqu'à la frontière française.) Les flux totaux (et non pas les données détaillées sur les importations qui restent exprimées CAF) de commerce extérieur sur les marchandises sont mesurés FAB et le

solde des échanges de biens est désormais un solde FAB-FAB. Le traitement du transport entre frontières des biens importés s'effectue désormais ainsi : si le transport est effectué par un résident, il est comptabilisé dans la production de transport ; si le transport est effectué par un non-résident, il est comptabilisé dans les importations de services.

Bien sûr, les opérations sur biens et services peuvent être déséquilibrées et donner lieu à un excédent ou à un déficit courant⁴. En 2024, le déficit commercial de l'économie française, c'est-à-dire l'excès des importations de biens par rapport aux exportations de biens, s'élève à 81 milliards d'euros, mais l'excédent des exportations de services sur les importations de services se monte à 48,9 milliards d'euros et le déficit courant se limite ainsi à 10,5 milliards d'euros.

À défaut de financer les importations par des exportations suffisantes, il ne reste que trois solutions :

- payer comptant en puisant sur les réserves de devises, ce qui a l'inconvénient de dépendre de la quantité de réserves et n'est, de toute manière, pas soutenable ;
- payer à crédit en empruntant en devises à l'étranger, ce qui devient de plus en plus difficile à mesure que la dette augmente ;
- obtenir des entrées de capitaux, mais qui peuvent être plus ou moins stables, respectivement des investissements directs à l'étranger et des investissements de portefeuille. Les premiers ne posent pas de réels problèmes au premier abord, les seconds peuvent se révéler en revanche assez volatils et ne pas constituer en conséquence une ressource de financement pérenne.

De la fin des années 1990 à la crise de 2008, la mondialisation – au sens ici de l'ouverture commerciale et financière croissante des économies – a favorisé les déséquilibres courants. Le déficit courant américain et l'excédent commercial chinois atteignent chaque année plusieurs centaines de milliards de dollars. L'économie chinoise dégage des excédents commerciaux colossaux qui lui permettent de financer le développement de son activité économique (aspect offre) tout en achetant massivement l'endettement privé et public américain afin de contenir la dépréciation du dollar, maintenir sa compétitivité-prix et donc assurer les débouchés américains (aspect demande). Devant l'incapacité des pays émergents tels que la Chine à enclencher une dynamique de consommation en mettant en place les conditions d'un développement de la demande intérieure (crédit à la consommation, négociation centralisée des salaires, protection sociale), le déficit courant des États-Unis a été une condition de la croissance mondiale. Sa réduction après la crise de 2008 a d'ailleurs été en partie à l'origine du ralentissement de la croissance chinoise.

⁴ En première approximation ici, on peut assimiler les transferts de revenus (les bénéfices réalisés à l'étranger par des entreprises françaises et rapatriés en France, notamment) à des services.

3 Les comptes de la Nation

La comptabilité nationale est un outil indispensable aux acteurs et aux pouvoirs publics. Elle offre un cadre conceptuel et pratique des statistiques dont l'harmonisation, notamment européenne, est visée. L'adoption des critères de Maastricht (1992) a par exemple nécessité et contribué à organiser la comparabilité des systèmes nationaux de comptabilité des pays participants à l'euro (et à l'UE).

A. L'équilibre ressources-emplois de la comptabilité nationale

Quelles sont les ressources d'une économie ? Sa production (mesurée par le produit intérieur brut, PIB), évidemment, mais aussi les biens et services qui peuvent être proposés par le « reste du monde », c'est-à-dire les importations (M). Quant aux différents emplois possibles de ces ressources, c'est-à-dire leur utilisation, il s'agit des dépenses de consommation (C), d'investissement (FBCF), de variations de stocks (VS), et enfin de production réalisée sur le territoire mais consommée par le « reste du monde », les exportations (X).

La question de la mesure des ressources et des emplois pose des difficultés, à l'instar, on l'a vu, de celle de la production par le PIB voire des échanges extérieurs. Arrêtons-nous sur celle de l'investissement.

Un investissement est l'achat d'un bien ou d'un service qui est utilisé pendant plus d'une année dans le processus de production, ce que la comptabilité nationale nomme la formation brute de capital fixe (FBCF). La FBCF est un flux, c'est le capital fixe (essentiellement bâtiment et machines – pour les ménages, l'achat d'un logement neuf ou les gros travaux de rénovation font partie de la FBCF) que l'on ajoute pour renouveler et accroître son stock de capital. La comptabilité nationale a adopté une conception moins restrictive de l'acte d'investissement à travers la FBCF depuis le SEC 2010. Jusque-là, seule une petite partie des investissements immatériels était prise en compte : les achats de logiciels, les dépenses de prospection minière et pétrolière et enfin les achats d'œuvres artistiques (audiovisuelles notamment). Avec le SEC 2010, les dépenses de recherche et développement (R&D) sont désormais incorporées à la FBCF. En revanche, les dépenses de formation, de campagnes de communication comme la constitution de réseaux commerciaux, ne le sont toujours pas et restent des consommations intermédiaires aux yeux des comptes nationaux. La langue de la comptabilité nationale est affaire de convention. Et cela concerne également la valorisation des produits.

Pour un produit, la production est évaluée au prix de base (*cf. infra*). Les emplois sont en revanche valorisés aux prix d'acquisition, en conséquence de quoi l'équilibre ressources-emplois pour un produit n'est pas vérifié puisque le prix d'acquisition incorpore des marges commerciales (MC), des coûts de transport (CT) et des impôts sur les produits (IP) qui ne sont pas comptés dans le prix de base (et inversement ce dernier comprend des subventions à la production [SP] du produit qui ne sont pas pertinentes pour l'acquéreur). Ainsi, l'équilibre ressources-emplois une fois corrigé pour un produit s'écrit-il :

$$P + M + MC + CT + IP - SP = CI + CF + FBCF + VS + X$$

où CI, les consommations intermédiaires, apparaissent au niveau d'un produit, alors que globalement, déduites des productions, elles disparaissent, comme les productions, pour faire

apparaître des valeurs ajoutées (VA) dont la somme constitue le PIB à la correction près de la somme des impôts nets des subventions. Par définition, la somme des marges commerciales et de transports correspond à la production de la branche transport et de la branche commerce.

$$\Sigma VA + \Sigma IP - \Sigma SP + \Sigma M = \Sigma CF + \Sigma FBCF + \Sigma VS + \Sigma X$$

En effet, l'équilibre ressources-emplois d'une économie est alors le suivant :

$$PIB + M = C + FBCF + VS + X$$

Ce qui peut encore s'écrire : $PIB = (C + FBCF + VS) + (X - M)$. Autrement dit, le PIB est égal à la demande intérieure nette ($C + FBCF + VS$) et au solde extérieur ($X - M$), c'est-à-dire la demande extérieure nette de la demande intérieure pour les produits étrangers.

L'analyse de l'équilibre ressources-emplois permet de proposer une lecture keynésienne de l'évolution de la conjoncture économique : les inflexions du PIB (croissance ou récession) sont alors la conséquence des inflexions dans la demande intérieure et extérieure. À court terme en effet, il n'y a pas de raison *a priori* que la production s'effondre pour des raisons d'offre⁵. Ainsi, lors du dernier trimestre 2008, l'économie française entre en crise et son PIB est plus faible un an plus tard, fin 2009 (cf. tableau ci-dessous) : le PIB a baissé de 2,8 % en euros courants.

Tableau 1 – La crise de 2009 dans l'équilibre ressources-emplois

	2008	2009	Taux de variation (en %)	Poids dans le PIB (en %)	Contribution à la récession
	(en milliards d'euros courants)				
Dépenses de consommation finale	1 534,7	1 538,6	0,3	77,0	0,2
Formation brute de capital fixe	470,1	427,3	-9,1	23,6	- 2,1
Variation des stocks	9,7	- 14,7	- 251,7	0,5	- 1,2
Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	0,9	0,5	- 43,4	0,0	0,0
Exportations de biens et de services	560,2	480,9	- 14,2	28,1	- 4,0
TOTAL EMPLOIS	2 575,7	2 432,7	- 5,6		
Produit intérieur brut	1 992,4	1 936,4	- 2,8	100,0	- 2,8
Importations de biens et de services	583,3	496,2	- 14,9	29,3	- 4,4
TOTAL RESSOURCES	2 575,7	2 432,7	- 5,6		

Source : INSEE, *Les comptes nationaux*.

⁵ La baisse de 9 % du PIB de l'économie française en 2020, et surtout l'effondrement de la production lors du 2^e trimestre de l'année 2020, s'explique en revanche largement par les mesures de confinement décidées par le gouvernement français face à la pandémie de Covid-19 qui ont empêché de nombreux actifs de travailler, ce qui a réduit la capacité d'offre de l'économie.

Les différents emplois ne contribuent pas également à cette baisse du PIB. Si la dépense de consommation des ménages pèse lourd (77 % du PIB), elle est peu volatile et augmente même un peu (+ 0,3 %), alors que l'investissement, mesuré par la FBCF, ne représente que 23,6 % du PIB, mais diminue de 9,1 %. Résultat, la dépense de consommation des ménages apporte 0,2 point ($77 \% \times 0,3$) de croissance alors que l'investissement contribue à faire baisser le PIB de 2,1 points ($23,6 \% \times -9,1$). Avec 0,5 % du PIB, la variation des stocks pourrait avoir un rôle négligeable mais, comme souvent dans les crises ou les reprises, elle amplifie fortement le phénomène par l'importance des stockages ou déstockages. Ici, les variations de stocks sont devenues négatives (les stocks ont baissé) alors qu'elles étaient positives l'année précédente. Le passage de + 9,7 à - 14,7 se traduit par une variation de - 251,7 % et donc au total par un effet de 1,2 point de PIB ($-251,7 \times 0,5 \%$). À noter que les variations de stocks sont particulièrement difficiles à analyser : si les entreprises constituent des stocks de matières premières ou de produits intermédiaires, cela peut signifier qu'elles anticipent une reprise ou alors une augmentation de leurs prix ; une augmentation de stocks de produits finis peut traduire l'anticipation d'une demande croissante... ou l'impossibilité à écouler la production. Enfin, la baisse des importations ayant été supérieure à celle des exportations, la contribution du solde extérieur à la croissance est positive : + 0,4 point. La baisse du PIB en 2009 de 2,8 % par rapport à 2008 apparaît ainsi avant tout comme l'effet des comportements des entreprises qui réduisent fortement leurs investissements et leurs stocks (plutôt que de produire).

B. L'architecture des comptes des secteurs institutionnels dans la comptabilité nationale

Plutôt que d'appréhender l'économie comme un système productif de biens et services demandés pour être utilisés à différents titres, on peut la représenter sous la forme d'un circuit économique dans lequel des opérations non financières et financières sont en jeu. À l'échelle d'un secteur institutionnel au cours d'une période, ces opérations sont regroupées dans les comptes courants, qui traitent de la production, de la formation et de l'utilisation du revenu au cours de la période considérée, et dans les comptes d'accumulation (comptes de capital et comptes financiers), qui présentent la variation des actifs, des passifs et de la valeur nette (actifs moins passifs).

Un compte courant est divisé en deux colonnes. La première enregistre toutes les opérations correspondant à des flux de monnaie versés par le secteur (les emplois) et la seconde celles qui correspondent à des flux de monnaie reçus par le secteur (les ressources). Ainsi, les ménages touchent des salaires (ressources) qu'ils dépensent partiellement en consommation et en investissement (emplois) et dégagent une épargne (capacité de financement). Au contraire, les sociétés non financières réalisent un chiffre d'affaires (ressources) et font face à des coûts de production, notamment salariaux, et réalisent des investissements (emplois) qui peuvent conduire à un besoin de financement.

En plus du compte de capital et du compte financier, le compte courant est divisé en cinq comptes : le compte de production, le compte d'exploitation, le compte d'affectation des revenus primaires, le compte de distribution secondaire du revenu, le compte d'utilisation du revenu.

Ces comptes sont articulés l'un à l'autre, c'est-à-dire qu'ils sont présentés dans un ordre précis, traduisant une progression de la création de richesse à son utilisation et que le solde d'un compte (toujours présenté du côté des emplois) est repris en ressources du compte suivant. Arrêtons-nous particulièrement sur les comptes des sociétés non financières (SNF) pour les présenter.

S'agissant des SNF, leurs ressources dans le compte de production proviennent de ce qu'elles ont produit (leur production marchande vendue et leur production pour emploi final propre). Pour produire, elles emploient des consommations intermédiaires. La différence, qui est le dernier emploi de la production, est donc la valeur ajoutée brute (VAB). Cette valeur ajoutée devient ensuite la ressource du compte d'exploitation. Une partie de cette ressource est employée sous forme de rémunération des salariés, en impôts divers sur la production, en subventions d'exploitation (comme elles sont reçues par les SNF, logiquement, elles devraient se situer du côté des ressources ; cependant, préférant laisser la valeur ajoutée comme l'unique ressource du compte, on les fait paraître, mais négativement, dans les emplois), et le reste de la valeur ajoutée est l'excédent brut d'exploitation (EBE), qui est un indicateur de profit. Cet EBE apparaît ensuite comme ressource du compte d'affectation des revenus primaires. Toutefois, de nouvelles ressources apparaissent à ce niveau : les intérêts reçus (pour les prêts), les revenus distribués des sociétés (dividendes des actions possédées par les SNF par exemple). Ces ressources vont ensuite être employées sous forme d'intérêts versés (pour les emprunts), de revenus distribués (aux actionnaires des SNF par exemple). Un nouveau solde apparaît : le solde de revenus primaires. Ce solde de revenus primaires est la ressource du compte de distribution secondaire du revenu. Certains transferts complètent ces ressources, et le tout est employé en impôts sur le revenu ainsi qu'en prestations sociales. Le reste des ressources est employé sous forme de revenu disponible brut (RDB). Le RDB devient la ressource du compte d'utilisation du revenu. Il est employé sous forme d'épargne brute (EB).

Dans le compte de capital, cette épargne devient une ressource qui, ajoutée à d'autres ressources secondaires, est employée en formation brute de capital fixe. S'y ajoute la variation des stocks. S'il reste quelque chose de cette épargne, cela deviendra une capacité de financement. Au contraire, si l'épargne n'est pas suffisante, alors apparaîtra un besoin de financement. Le dernier compte, le compte financier, conclut en faisant le point sur les variations de dettes, de créances, auxquelles s'ajoutent les capacités ou besoins de financement. Il n'est pas représenté ici.

Le rôle des ISBLSM est relativement faible dans l'économie. Si celui des institutions financières est en revanche important dans l'économie, celles-ci sont des entreprises dont le compte courant est semblable à celui des sociétés non financières. On peut par contre s'attarder sur les spécificités des comptes courants des ménages et des administrations publiques.

Dans la comptabilité nationale, les entreprises individuelles ne sont pas séparées des ménages qui les gèrent. C'est pourquoi il existe un compte de production dans lequel on retrouve, parmi les ressources, la production marchande. Mais s'y ajoute également une autre ressource, la production pour emploi final propre, c'est-à-dire l'autoproduction destinée à l'autoconsommation (*cf. supra*). Ces ressources sont employées en consommations intermédiaires, et il reste donc une valeur ajoutée. Cette valeur ajoutée se retrouve comme ressource dans le compte d'exploitation. Elle est employée pour rémunérer les salariés, pour payer des impôts sur la production. On se

Tableau 2 – Les sociétés non financières en 2024
(en milliards d'euros)

Emplois	Ressources
Compte de production	
Consommation intermédiaire 2 320,0	Production marchande 3 754,1
VAB 1 513,1	Production pour emploi final propre 78,9
Compte d'exploitation	
Rémunération des salariés 992,0	VAB 1 513,1
Autres impôts sur la production 76,3	
Autres subventions à la production – 41,8	
EBE 486,6	
Compte d'affectation des revenus primaires	
Intérêts 180,2	EBE 486,6
Revenus distribués des sociétés 301,9	Intérêts 125,7
Bénéfices réinvestis d'IDE 11,2	Revenus distribués des sociétés 253,8
Loyers 6,2	Bénéfices réinvestis d'IDE 16,5
Solde des revenus primaires 397,3	Autres revenus d'investissement 14,3
Compte de distribution secondaire du revenu	
Impôts sur le revenu et le patrimoine 61,2	Solde des revenus primaires 397,3
Prestations sociales en espèces 19,7	Cotisations sociales 19,8
Autres transferts courants 46,0	Autres transferts courants 20,2
RDB 306,3	
Compte d'utilisation du revenu disponible	
EB 306,3	RDB 306,3

Variations des actifs	Variations des passifs
Compte de capital	
FBCF 328,7	EB 306,3
Variation des stocks – 20,9	Transferts en capital (+) 40,0
Acquisitions nettes d'actifs non produits – 0,2	Transferts en capital (–) – 0,2
Capacité (+) de financement 38,4	

Source : INSEE, *Les comptes de la Nation en 2024, 2025*.

retrouve ici dans le schéma identique aux SNF. Il n'est donc pas étonnant que reste un EBE. Cet EBE devient la ressource du compte d'affectation des revenus primaires. Ce qui est nouveau, c'est que l'on y retrouve également toutes les rémunérations, liées directement à une participation à la production, reçues par les salariés : les intérêts qu'ils perçoivent, les revenus distribués par les sociétés et d'autres revenus divers. Ces ressources sont employées notamment à verser des intérêts. Mais il reste un résidu important, le solde des revenus primaires. Le solde des revenus primaires devient une ressource du compte de distribution secondaire du revenu, avec également les prestations sociales reçues et d'autres divers transferts. Ces ressources sont utilisées en impôts sur le revenu, en cotisations sociales (on considère que ce sont les ménages qui paient l'ensemble des cotisations sociales, *via* les entreprises pour les cotisations patronales). Le résidu sera ici le RDB, revenu disponible brut. Ce RDB est la ressource du compte d'utilisation du revenu. Il sera utilisé en dépenses de consommation individuelle et le reste constituera l'épargne. Mais les ménages accèdent également à des transferts en nature (éducation et santé principalement) qui élèvent leur revenu disponible, c'est le revenu disponible ajusté (RDBA) : la dépense de consommation est augmentée de ces consommations individualisables ; seuls les ménages ayant besoin de ces transferts en nature y accèdent, pour donner la consommation effective. L'épargne dans le compte de capital devient une ressource qui sert à financer une formation brute de capital (pour les entreprises individuelles, mais également pour acheter des logements). Ce qui en reste est une capacité de financement. Si le solde est négatif, il s'agit d'un besoin de financement. La description du dernier compte, le compte financier, est identique à celle des SNF.

Le compte de production des administrations publiques (APU) comptabilise une faible production marchande, mais surtout une production non marchande (évaluée par la somme des coûts qui ont contribué à sa production). Ces ressources sont amputées des consommations intermédiaires. Reste donc la valeur ajoutée. Dans le compte d'exploitation, cette valeur ajoutée est utilisée en rémunérations des fonctionnaires. Reste donc l'EBE. Cet EBE devient la ressource du compte d'affectation des revenus primaires, à laquelle s'ajoutent la taxe sur la valeur ajoutée, les impôts sur la production et diverses autres ressources. Ces ressources servent à payer quelques intérêts, mais le principal reste sous forme de solde des revenus primaires. Le solde des revenus primaires, dans le compte de distribution secondaire des revenus, s'ajoute aux impôts sur le revenu et aux cotisations sociales pour donner les ressources. Celles-ci sont utilisées en prestations sociales. Il reste le RDB. Dans le compte d'utilisation du revenu, ce RDB devient la ressource qui est employée en dépense de consommation finale. Pour les APU, cette dépense est celle qui est nécessaire à la production non marchande qu'elles réalisent et en constitue justement la mesure (*cf.* ci-dessus). L'épargne restante devient la ressource du compte de capital. Elle est employée en formation brute de capital et le solde est une capacité ou un besoin de financement. La description du dernier compte, le compte financier, est identique à celui des SNF.

Tableau 3 – Les ménages en 2024 (*en milliards d'euros*)

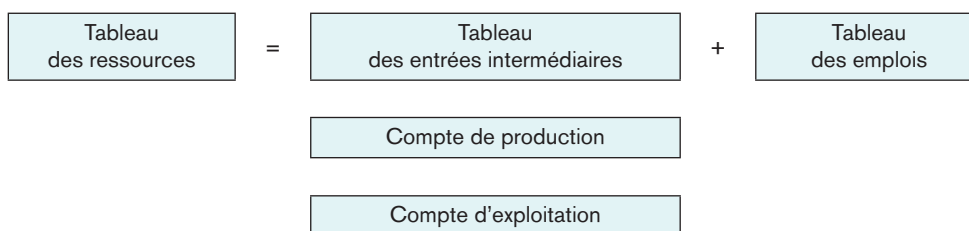
Emplois	Ressources
Compte de production	
Consommation intermédiaire 63,5	Production marchande 277,6
VAB 463,7	Production pour emploi final propre 249,6
Compte d'exploitation	
Rémunération des salariés 33,0	VAB 463,7
Autres impôts sur la production 28,3	
Autres subventions à la production – 4,6	
EBE 407,0	
Compte d'affectation des revenus primaires	
Revenus de la propriété 65,6	EBE 407,0
	Rémunération des salariés 1 536,3
	Revenus de la propriété 214,8
Solde des revenus primaires 2 092,5	
Compte de distribution secondaire du revenu	
Impôts sur le revenu et le patrimoine 280,7	Solde des revenus primaires 2 092,5
Cotisations sociales nettes. 571,8	Prestations sociales 631,2
Autres transferts courants 101,0	Autres transferts courants 91,0
RDB RDB 1 861,1	
Compte d'utilisation du revenu disponible	
Dépense de consommation individuelle 1 527,5	RDB 1 861,1
EB 340,0	Ajustement pour variation des droits à pension 6,4
Compte de redistribution du revenu en nature	
	RDB 1 861,1
Revenu disponible ajusté brut 2 385,4	Transferts sociaux en nature 524,3
Compte d'utilisation du revenu disponible ajusté	
Consommation finale effective 2 051,8	Revenu disponible ajusté brut 2 385,4
EB 340,0	
Variations des actifs	
Variations des passifs	
Compte de capital	
FBCF 153,7	EB 340,0
Variation des stocks 0,3	Transferts en capital (+) 5,0
Acquisitions nettes d'objets de valeur 1,2	Transferts en capital (–) – 24,9
Acquisitions nettes d'actifs non produits – 3,9	
Capacité (+) de financement 168,8	

Source : INSEE, *Les comptes de la Nation en 2024, 2025*.

C. Le tableau entrées-sorties (TES) et son intérêt pour l'analyse de la conjoncture

Le « père » du tableau entrées-sorties est probablement l'économiste américain d'origine russe Wassily Leontief, dans les années 1930, dont l'objectif était d'élaborer un outil pour analyser l'évolution de l'économie américaine. Ce tableau analyse chacun des produits de la nomenclature selon l'origine (production nationale ou importations) et sa destination (consommation finale, exportations, investissements). Pour chaque produit, le TES établit l'équilibre comptable ressources-emplois. Ce tableau est en réalité un regroupement de cinq tableaux différents :

Figure 2 – Organisation du TES



Source : INSEE.

Le TES est consultable sur le site de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4494213>

Le tableau des ressources en produits (à gauche dans l'organisation ci-dessus) présente l'offre de produits, qui se compose des productions en valeurs et des importations. Le tableau des emplois finals (à droite dans l'organisation ci-dessus) décrit l'utilisation finale par produits, c'est-à-dire sous forme de consommation finale (CF), d'investissement (FBCF), de variation de stocks (VS) et d'exportations (X). Le tableau des entrées intermédiaires (au centre dans l'organisation ci-dessus) est composé de lignes (les produits) et de colonnes (les branches). Ainsi, il précise l'origine sectorielle des consommations intermédiaires utilisées pour produire chaque produit. Par exemple, la colonne pour la « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » met en évidence l'importance de « agriculture, sylviculture et pêche », qui fournit une quantité importante des consommations intermédiaires : pour une production de 100 euros, la branche a consommé en moyenne 73,1 euros de consommations intermédiaires dont 24 euros en produits de « agriculture, sylviculture et pêche » en 2018. C'est le coefficient technique, c'est-à-dire le rapport entre la consommation intermédiaire d'un produit par une branche et la production totale de la branche. L'ensemble des coefficients techniques constitue la « matrice structurelle » de l'économie (cf. exemple ci-dessous) : ils évoluent avec les techniques utilisées, mais aussi avec les prix relatifs et les rendements d'échelle.

Le compte de production par branches comme le compte d'exploitation par branches (au-dessous des trois tableaux précédents) présentent, pour chaque branche, pour le premier le compte de production (qui permet de faire apparaître la production, les consommations intermédiaires et donc la valeur ajoutée de chaque branche), et pour le second l'utilisation de la

valeur ajoutée pour chaque branche (qui donne la répartition de la valeur ajoutée entre ses différents usages : salaires, EBE et impôts sur la production).

Les TES, et plus particulièrement le tableau des entrées intermédiaires (TEI), sont des outils de prévision économique. Il est en effet alors possible de prévoir les effets économiques de chocs, comme la hausse du prix des matières premières (*i.e.* le pétrole), mais aussi les effets de politiques menées par un gouvernement.

Dans le cadre d'une économie fermée avec deux secteurs, le premier produisant des biens de production, le second des biens de consommation, on peut construire un TES simplifié, qui ne regroupe que les trois premiers tableaux où les ressources se limitent à la production sans les importations, et simuler l'impact d'un choc sur l'économie.

Tableau 4 – Un TES simplifié (a)

	Production	Biens de production	Biens de consommation	Demande finale
Biens de production	200	40	40	120
Biens de consommation	320	20	80	220

On trouve le tableau des entrées intermédiaires de notre économie (en gras), c'est aussi la matrice structurelle des coefficients techniques à la division par la production près ainsi que la production de chaque secteur, et enfin la demande finale qui vient compléter les consommations intermédiaires du tableau des entrées intermédiaires.

Soit : Q = vecteur des productions ; E = vecteurs des emplois finals ; M = matrice structurelle. Alors, $MQ + E = Q$. Pour les biens de consommation par exemple, $(20 + 80) + 220 = 320$. Si la demande finale de biens de consommation augmente de 40 (ΔE) à la suite d'une politique de hausse des dépenses publiques par exemple, c'est-à-dire qu'elle passe de 220 à 260, alors l'impact de ce choc positif de demande sur la production (Q) peut alors être évalué.

$$[I-M].Q = E \text{ et donc } [\Delta Q] = [I-M]^{-1}. \Delta E$$

La matrice des coefficients techniques $[M]$ et la matrice $[I-M]$ sont :

$40/200 = 0,2$	$40/320 = 0,125$	$1 - 0,2 = 0,8$	$0 - 0,125 = - 0,125$
$20/200 = 0,1$	$80/320 = 0,25$	$0 - 0,1 = - 0,1$	$1 - 0,25 = 0,75$

La matrice inverse $[I-M]^{-1}$ vaut alors :

$60/47 = 1,277$	$10/47 = 0,213$
$8/47 = 0,170$	$64/47 = 1,362$

Et comme $[\Delta E] = [0 ; 40]$, alors $[\Delta Q] = [8,52 ; 54,47]$

On sait désormais qu'une hausse de 40 de la demande de biens de consommation, dans une économie dont on a décrit la structure de la production à l'aide de la matrice des coefficients techniques, aboutit à une augmentation de la production des biens de consommation de 54,47 et des biens de production de 8,52, soit le nouveau TES ci-dessous :

Tableau 5 – Un TES simplifié (b)

	Production	Biens de production	Biens de consommation	Demande finale
Biens de production	208,52	41,71	46,81	120
Biens de consommation	374,47	20,85	93,62	260

C'est bien l'interdépendance des branches des biens de consommation et des biens de production qui conduit à une hausse des deux productions, et non de la seule production de biens de consommation en réponse à une hausse de la demande de ceux-ci de 40.

D. Le TEE, les principaux agrégats et la logique de circuit de la comptabilité nationale

Le tableau économique d'ensemble se veut une synthèse, puisque y sont rassemblés tous les comptes de chaque secteur et du reste du monde. Il porte ce nom en référence à François Quesnay qui avait, en 1758, proposé un *Tableau économique* dont l'objectif était de synthétiser le fonctionnement de l'économie française de l'époque (*cf. infra* p. 74).

Les emplois des comptes courants, les variations des actifs des comptes d'accumulation, les actifs des comptes de patrimoine figurent dans la partie gauche du TEE, et, symétriquement, les ressources, les variations des passifs et les passifs sont inscrits à droite. Pour chacune des deux parties, emplois et ressources, des colonnes : une première « économie nationale » (qui est la somme des secteurs institutionnels sauf « le reste du monde »), une colonne pour chaque secteur institutionnel, une colonne « non ventilé » qui reprend les montants des opérations concernant l'économie nationale mais qui ne peuvent pas être attribués à un secteur en particulier (impôts et subventions sur les produits), une colonne « reste du monde », une colonne « biens et services » (d'ajustement entre ressources et emplois).

Pour mesurer les performances d'une économie, on utilise les agrégats, qui sont des grandeurs synthétiques. Le plus important, déjà abordé, est le PIB. Il s'obtient à partir de la production, de la demande, mais aussi à partir de l'ensemble des revenus. Ces trois approches se complètent, et il est logique que ces trois calculs aboutissent toujours au même PIB (ci-dessous de 2 919,9 milliards d'euros en 2024) : ce qui est produit est forcément demandé par les acteurs économiques résidents (consommation et FBCF, auxquelles on retranche les importations), mais aussi par le reste du monde (les exportations). Enfin, cette production et cette demande finissent nécessairement par donner lieu à une distribution de revenus. Ainsi la valeur ajoutée fait-elle l'objet d'un partage entre tous les acteurs qui participent à la production : les revenus du travail (ceux des salariés), les revenus du capital (ceux des propriétaires), mais aussi les revenus qui reviennent légitimement aux pouvoirs publics (impôts sur la production) puisque ceux-ci participent, indirectement, à la création de richesses.

Tableau 6 – Les trois approches du PIB en 2024
(en milliards d'euros)

Produit intérieur brut (approche production)	2 919,9
Valeur ajoutée brute au prix de base	2 611,1
+ Impôts sur les produits	327,3
– Subventions sur les produits	– 18,5
Produit intérieur brut (approche demande)	2 919,9
Dépense de consommation finale	2 301,3
+ Formation brute de capital	628,2
+ Exportations de biens et de services	989,5
– Importations de biens et de services	999,1
Produit intérieur brut (approche revenus)	2 919,9
Rémunération des salariés	1 502,9
+ Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	1 026,9
+ Impôts sur la production et les importations	456,3
– Subventions	– 66,2

Source : INSEE, *Les comptes de la Nation en 2024*, 2025.

Une partie de l'activité enregistrée dans un pays (PIB) sert à rémunérer des capitaux étrangers, ainsi que le travail transfrontalier effectué par les non-résidents. À l'inverse, une partie des ressources des résidents provient des revenus de placements à l'étranger, ainsi que de salaires perçus suite à des activités réalisées à l'étranger. En 2009, la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi a recommandé en conséquence de mettre l'accent sur le revenu national brut (RNB) plutôt que sur le produit intérieur. Cette démarche peut s'étendre jusqu'au revenu national disponible brut (RNDB), qui prend également en compte d'autres flux de revenus avec l'extérieur (contributions à l'Union européenne, prestations sociales, etc.).

À partir du PIB, on peut donc calculer le revenu national brut (RNB) : il suffit d'ajouter au PIB les revenus et subventions reçus du reste du monde et de retrancher les revenus et subventions versés par le reste du monde. Le revenu national disponible brut (RNDB) est quant à lui la somme des revenus disponibles de toutes les unités résidentes. À partir du RNB, on lui ajoute les transferts courants reçus du reste du monde et on lui retire les mêmes transferts versés au reste du monde. En règle générale, et c'est le cas de la France, le PIB, le RNB et le RNDB sont peu différents, car les relations entre la France et le reste du monde sont à peu près équilibrées.

Tableau 7 – Du produit intérieur brut au revenu national disponible brut en 2024
(en milliards d'euros)

Produit intérieur brut (2023)	2 919,9
Rémunération des salariés versée par le reste du monde	35,5
– Rémunération des salariés reçue par le reste du monde	2,0
Revenus de la propriété versés par le reste du monde	334,5
– Revenus de la propriété reçus par le reste du monde	317,8
Subventions versées par le reste du monde	– 8,5
– Subventions reçues par le reste du monde	0,0
– Impôts sur la production et les import. reçus par le reste du monde	2,6
Revenu national brut (2023)	2 976,0
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine versés par le reste du monde	5,0
Cotisations et prestations sociales versées par le reste du monde	6,5
– Cotisations et prestations sociales reçues par le reste du monde	20,9
Autres transferts courants versés par le reste du monde	42,3
– Autres transferts courants reçus par le reste du monde	82,8
Revenu national disponible brut (2023)	2 926,1

Source : INSEE, *Les comptes de la Nation en 2024, 2025*.

Ainsi, la comptabilité nationale offre-t-elle une représentation du fonctionnement de l'économie utilisant la métaphore organiciste d'un corps, à l'instar du *Tableau économique* du physiocrate François Quesnay (*cf. infra*, p. 74). Chaque acteur individuel est pensé comme un organe ayant une fonction et les acteurs individuels sont regroupés à partir de leurs fonctions communes. Avec cette perspective holiste, on entre dans la macroéconomie : pour comprendre le fonctionnement de l'économie, on s'intéresse aux relations de causalité entre des grandeurs économiques (des agrégats comme l'investissement ou le PIB par exemple) dégagées par les interactions entre acteurs collectifs (les ménages, les entreprises ou les administrations publiques). On peut représenter les interactions entre ces acteurs dans un circuit qui permet de mettre en évidence les conditions de la reproduction des richesses dans une économie. Dans une économie de production, les entreprises et les institutions financières sont au cœur de l'économie : en effet, c'est le financement d'une décision de production qui initie le circuit économique, occasionnant la distribution des revenus. Toute une tradition économique a adopté cette logique du circuit, depuis notamment un précurseur français, Pierre Le Pesant de Boiguilbert (XVII^e et XVIII^e siècles), jusqu'au courant physiocrate (dans le dernier tiers du XVIII^e siècle) ou encore John Maynard Keynes au XX^e siècle (*cf. infra*, p. 67 et suiv.). Elle s'oppose au courant qui a préféré la logique du marché où le comportement économique de chaque acteur est rationnel, c'est-à-dire où l'individu raisonne en effectuant un calcul coûts-avantages pour maximiser son bien-être (*homo œconomicus*). Se présentant sur le marché de deux seules manières possibles, comme offreur ou comme demandeur, chaque acteur de l'économie

est régulé sur ce marché par l'équilibre qui s'établit entre l'offre et la demande : les intérêts de chaque acteur sont rendus compatibles par une autorégulation naturelle, dont Adam Smith rend compte par la métaphore de la « main invisible ». Dans cette perspective, la poursuite par chacun de son intérêt égoïste conduirait à l'intérêt général. En conséquence, dans la logique du marché, ce n'est pas la production qui est centrale dans l'économie, mais l'échange marchand. Ce ne sont plus les conditions de reproduction et de croissance de l'économie qui importent, mais celles de son équilibre général.

La science économique telle qu'elle s'est imposée depuis les néoclassiques a vu la logique microéconomique du marché prendre l'avantage sur la logique macroéconomique du circuit dans la manière de construire une représentation des interdépendances entre les acteurs (*cf. infra*, partie 3 de ce chapitre). Pourtant, au quotidien, les indicateurs que les économistes utilisent le plus souvent demeurent ceux de la comptabilité nationale. Et celle-ci repose largement sur la logique du circuit.



Le financement de l'économie

La monnaie est l'ensemble des liquidités permettant les transactions marchandes, sur biens et services comme sur actifs. Le financement est le problème posé par l'absence de parfaite adéquation entre les dépenses et les revenus des différents acteurs, les laissant face à un besoin ou une capacité de financement. Bien sûr, ces deux questions sont liées, ne serait-ce que du fait que les banques créent de la monnaie en accordant des crédits qui constituent un moyen de financement.

1 Formes et fonctions de la monnaie

À quoi sert et à quoi ressemble la monnaie ? Au fil de l'histoire, des instruments différents ont pu servir de monnaie et dans les économies, mêmes développées, la confiance dans les billets de banque et la monnaie scripturale a été longue à construire.

A. L'approche fonctionnaliste de la monnaie

Pour de nombreux économistes, la question pertinente que l'on doit se poser s'agissant de la monnaie n'est pas celle de sa nature, mais de sa fonction. Autrement dit, ce qui sert de monnaie, c'est de la monnaie.

Trois fonctions pour la monnaie

Depuis Aristote, trois fonctions habituelles de la monnaie sont avancées :

(a) *l'unité de compte* : la monnaie facilite l'évaluation relative des biens et des services, et simplifie par là les échanges par rapport au troc. Dans une économie à n biens en effet, seuls $(n-1)$ prix exprimés dans le prix du numéraire sont nécessaires au lieu de $n(n-1)/2$ prix dans le cas du troc : dans une économie à 10 biens, on diminue donc le nombre de prix de 45 à 9, mais dans une économie à 100 biens, de 4 950 à... 99 ! Plus le nombre de biens échangés est élevé, plus l'avantage à l'utilisation d'un numéraire est évident ;

(b) *l'intermédiaire des échanges, ou équivalent général* : la monnaie permet de dissocier les échanges dans le temps et dans l'espace par rapport au troc, là où le troc nécessite la « double coïncidence des désirs », c'est-à-dire que les individus possèdent chacun le bien désiré par l'autre et qu'ils sont d'accord sur le rapport d'échange des deux biens ;